UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE AU SERVICE DES FAMILLES

Convention Territoriale Globale



CONSTRUIRE
TRANSFORMER
GRANDIR ...
... AGITONS LE TERRITOIRE DE LA CARO

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

ROCHEFORT OCÉAN
Communauté d'agglomération

Sommaire

Édito 3

Élaboration de la Convention Territoriale Globale (Ctg) : La démarche projet 5

- *La Ctg c'est quoi ?* *6*
- *Une démarche projet progressive et co-construite* *7*
- *La méthode* *8*

Éléments de diagnostic 15

- *Le portrait social du territoire* *16*
- *La petite enfance* *26*
- *L'enfance* *32*
- *La jeunesse* *38*
- *L'accès aux droits / inclusion numérique* *44*

Mise en œuvre, suivi et évaluation 51

- *L'approche orientée changement* *52*
- *La mise en œuvre : le schéma de développement par thématique* *53*
- *Le suivi et l'évaluation* *58*

Gouvernance partenariale 59

- *Les instances de la Ctg* *60*
- *L'organisation opérationnelle : schéma de développement* *61*
- *Liens entre la Ctg et les autres dispositifs* *62*

Glossaire 63



Édito

S'engager dans une démarche d'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (Ctg) peut être envisagée de deux manières : soit dans le but de remplir ses obligations envers ses partenaires, soit dans le but d'en faire un levier pour l'action. Nous avons choisi de privilégier cette deuxième option.
Nous avons souhaité concevoir ce document comme un outil stratégique, cohérent et opérationnel. Complément essentiel du projet de territoire élaboré en 2023, il en constitue sa déclinaison sociale.

La Ctg est bien plus qu'un simple ensemble de mesures. Elle permet aux élus locaux, à la Caisse d'Allocations Familiales (Caf), aux agents des collectivités et aux partenaires de travailler main dans la main pour créer un environnement où chaque enfant, chaque jeune, chaque famille se sentent soutenus et inclus. La Ctg est le fruit de notre engagement commun pour l'épanouissement de chaque habitant de notre beau territoire.

Bâtir un tel projet, au service de la population, nécessite de mobiliser des énergies, d'associer les partenaires dans une démarche participative, et enfin de décider. Décider de ce que nous projetons pour le territoire, et nous le souhaitons plus solidaire, plus égalitaire et plus humain.

La Ctg met en synergie les différents acteurs qui œuvrent dans les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique. Elle offre la possibilité de valoriser les actions déjà conduites, de mieux appréhender les problématiques du territoire et par conséquent d'impulser de nouveaux projets.

Ce travail partenarial remarquable, pendant lequel nous avons pu compter sur la présence de plus de 140 acteurs différents, nous a permis de partager ensemble des éléments forts du diagnostic de notre territoire et définir ce qui nous rassemble tout en conservant nos spécificités.

Il a permis de retenir les orientations à mettre en œuvre pour équilibrer l'accès aux services de manière solidaire.
Je me réjouis que l'inclusion des enfants et jeunes en situation de Handicap ait été définie comme enjeu majeur, preuve d'un véritablement engagement citoyen où la valeur « Egalité » est fondamentale et source de progrès. L'accès à la culture pour toutes et tous apparaît également comme un axe stratégique essentiel. La Culture étant sœur de l'émancipation, il est cohérent qu'elle apparaisse dans nos discussions lorsqu'on s'interroge sur le bien-être de nos concitoyens.

Ce document ambitieux est donc le résultat d'un processus participatif, où chacun en fonction de sa place a pu exprimer ses besoins, ses attentes et ses idées. Il reflète notre volonté commune de construire un territoire dynamique, solidaire et respectueux de son patrimoine naturel et culturel.

Je suis convaincue que la mise en œuvre de cette Convention Territoriale Globale permettra de renforcer notre attractivité, de préserver notre cadre de vie exceptionnel et de répondre aux défis environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

Je remercie chaleureusement les élus locaux, agents des collectivités et de la Caf ainsi que les partenaires du monde associatif et tous ceux qui s'engageront dans sa mise en œuvre, d'avoir contribué à l'élaboration de cette Convention Territorial Globale.

Notre Convention Territoriale Globale sera à l'image de ce que nous souhaitons en faire, toutes et tous ensemble.
Le travail ne fait que commencer, il sera passionnant.

Isabelle **Gireaud**

Proposée par la Caf de la Charente-Maritime et initiée dès 2021 avec tous les acteurs du territoire de la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan, cette Convention Territoriale Globale porte l'ambition de favoriser l'accès aux droits et aux services, d'encourager la participation des habitants, de mieux coordonner et optimiser l'offre existante et de construire les coopérations avec la diversité des partenaires institutionnels et locaux.

Construit à partir d'un diagnostic partagé sur nos champs d'intervention communs comme l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, la politique de la ville, la vie des quartiers, le logement, ce projet partenarial de services aux familles répond aux enjeux forts du territoire rochefortais de mise en réseau des acteurs, de réponse aux besoins spécifiques, d'accessibilité, de mobilité et d'offre culturelle de proximité.

Forte d'une offre de services aux familles structurée, diversifiée et de qualité, la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan créée les conditions du développement de la coordination intercommunale pour déployer nos politiques familiales aux côtés des collectivités territoriales de l'agglomération rochefortaise.

Acteur majeur de la politique sociale, les interventions de la CAF sur le territoire de la CARO ont pour finalité :

- D'aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- De soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;
- D'accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;
- De créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Cette Convention Territoriale Globale constitue à la fois l'aboutissement d'une co-construction partenariale du projet de services aux familles, pour le territoire de l'agglomération rochefortaise mais aussi l'initiation d'une dynamique renouvelée. Il s'agit de soutenir des projets au plus proche des besoins des habitants, en tenant compte des moyens humains et financiers de chacun.

L'ambition de la Caf de Charente Maritime, à travers cette convention territoriale globale, est de favoriser la cohésion sociale, le « vivre ensemble » et l'aménagement social de l'ensemble du territoire rochefortais.

Jean-Jacques **Rodrigues**
Président de la Caf
de Charente Maritime

Gaelle **Gautronneau**
Directrice de la Caf
de Charente Maritime



Élaboration

de la Convention Territoriale Globale : la démarche projet



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE C'EST QUOI ?

La **Ctg** est une démarche initiée par la Caisse d'Allocations Familiales (Caf). Le but est d'accompagner les territoires, et plus spécifiquement les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique globale d'action sociale et familiale.

Au-delà d'un dispositif contractuel, une **Ctg** constitue un véritable levier à la définition, la mise en œuvre et la valorisation d'un projet social de territoire et d'une vision décloisonnée et partagée.

Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions en direction des habitants d'un territoire.



CHAMPS D'ACTION

- PETITE ENFANCE
- ENFANCE JEUNESSE
- PARENTALITÉ
- ANIMATION DE LA VIE SOCIALE
- ACCÈS AUX DROITS
- INCLUSION NUMÉRIQUE

QUATRE OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux droits et aux services
- Encourager la participation des habitants et dynamiser la vie sociale des territoires
- Mieux coordonner et optimiser l'offre existante et la rendre lisible auprès des familles
- Faciliter la coopération entre les partenaires institutionnels et locaux

UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET CO-CONSTRUITE

La CARO a souhaité co-construire le schéma de développement de la **Ctg** avec l'ensemble des acteurs du territoire (technicien·es et élu·es), afin de penser l'action au plus près des besoins des publics et en cohérence avec ce qui existe déjà. Pour cela, un large panel de partenaires s'est mobilisé à l'occasion d'une série de groupes de travail thématique et de séminaires.

DATES CLÉS

24 JUIN 2021
Présentation en Conseil Communautaire

1ER SEPTEMBRE 2021
Recrutement d'un Chargé de Coopération Territoriale

23 NOVEMBRE 2021
Présentation de la démarche Ctg auprès des communes porteuses d'anciens CEJ

11 JANVIER 2022
1ère rencontre de l'équipe pilotage

5 OCTOBRE 2022
1er Comité de Pilotage de lancement de la démarche

24 MAI 2023
1er Comité Unique : retour sur les séminaires et choix des actions prioritaires

19 OCTOBRE 2023
Présentation en bureau communautaire

7 DÉCEMBRE 2023
Conférence des Maires
Signature officielle de la convention



ANNÉE 2022

Élaboration du diagnostic partagé

JANVIER 2022

Constitution de l'équipe de pilotage Ctg

JANVIER À JUIN 2022

Réalisation du diagnostic

JUIN À NOVEMBRE 2022

Groupes de travail thématique (Petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits et animation de la vie sociale)

ANNÉE 2023

Élaboration du schéma de développement

JANVIER 2023

1er séminaire : partage du diagnostic et définition des enjeux

MARS 2023

2ème séminaire : définition des chemins du changement souhaités pour chaque enjeu retenu (étapes et actions)

JUIN 2023

3ème séminaire : définition du plan d'action et de ses modalités de mise en œuvre (hiérarchisation des actions)

DÉCEMBRE 2023

Signature de la Ctg en conférence des Maires

ANNÉES 2023 - 2024

Mise en place des groupes projets et des actions avec une évaluation constante de la démarche

LA MÉTHODE
PROJET

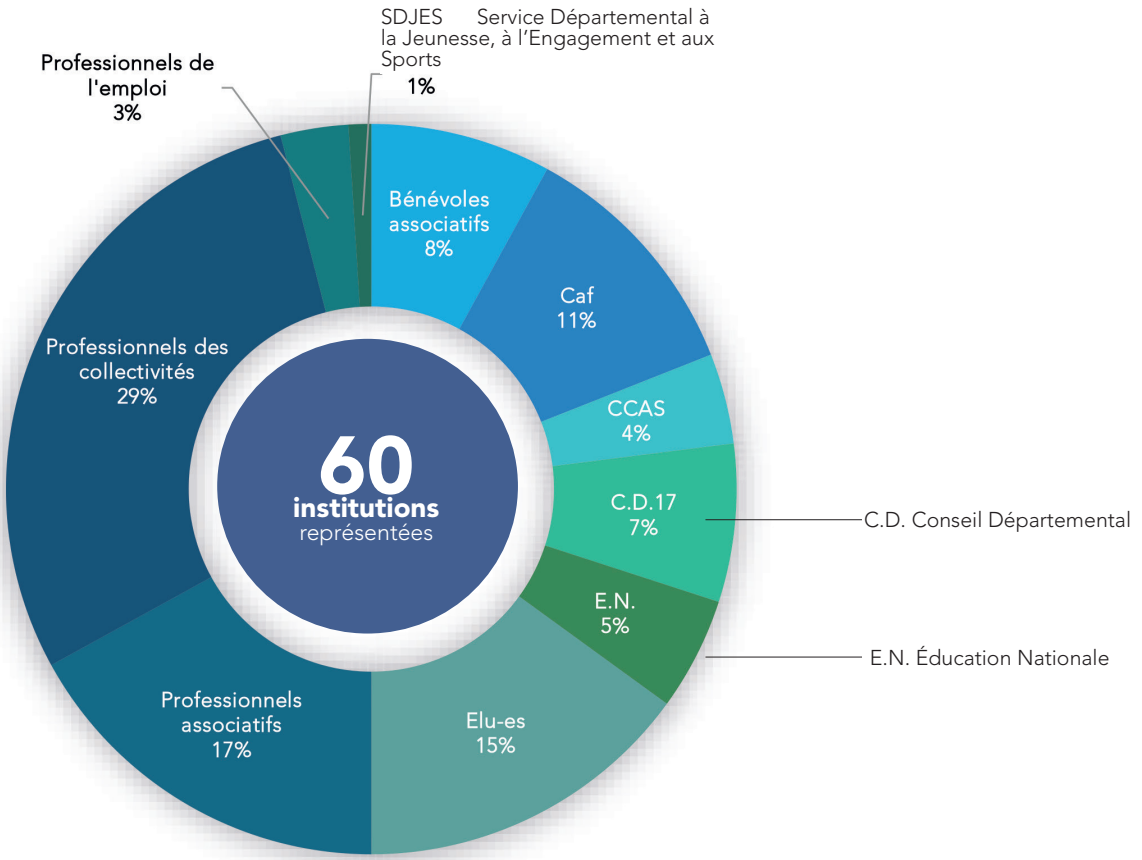
30
réunions de l'équipe pilotage
entre le 11/01/22 et le 07/12/23

3
comités de pilotage
avec 25 participants en moyenne, 23 communes représentées sur les 25 de la CARO

3
séminaires
avec 82 participants en moyenne (dont 12 élus), 22 communes représentées sur les 25 de la CARO

4
groupes de travail thématique
avec 31 participants en moyenne, 19 communes représentées sur les 25 de la CARO

COMPOSITION DES SÉMINAIRES



+140 acteurs différents

ont participé à cette démarche avec une représentation de tous les acteurs des services aux familles : du professionnel de terrain au cadre stratégique, du conseiller municipal au Maire…



LA PREMIÈRE ÉTAPE :
LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

C'est un processus de **travail participatif** qui met en évidence les points forts, les points faibles et les potentialités du territoire. Il recherche les écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence les atouts et les attentes, et recherche des axes de développement

.

Il s'est nourri d'éléments recensés dans les études conduites sur l'agglomération par les services intercommunaux et de la Caisse d'allocations familiales notamment. Ces données ont constitué un premier recueil de « données statistiques ou froides ». Elles ont fait l'objet d'une première analyse réalisée par l'équipe de pilotage complétée par une investigation auprès des publics et des acteurs locaux.

Ce travail a été porté à la connaissance des acteurs, lors des différents groupes de travail thématique (Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Accès aux droits/Inclusion Numérique) afin de construire le **capital stratégique** du territoire. Cet outil permet de concentrer son attention sur les ressources, les atouts et les leviers d'action pour les valoriser, les développer et assoir une réelle dynamique de changement.
Nous avons souhaité organiser ces groupes de travail nous avons souhaité les réaliser sur les **4 zones d'étude du territoire.** Nous avons donc organisé ces ½ journées de travail à Rochefort (au siège de la CARO), à Tonnay-Charente, à Fouras et enfin à Saint-Nazaire-sur-Charente.

En s'appuyant sur des données du territoire récoltées par thématique, les participants devaient répondre à 4 questions au fur et à mesure :

- Quelle est la trajectoire de développement (ce qui s'est passé sur les 10/15 dernières années) ?
- Quels sont les atouts du territoire (actuels) ?
- Quelles sont les capacités d'intervention des acteurs (les leviers) ?
- Quelles sont les capacités de changement, sur quoi on peut agir ensemble (repérer les enjeux et ce qui est en jeu) ?



Groupe de travail petite enfance, Rochefort



Groupe de travail enfance, Tonnay-Charente



Groupe de travail jeunesse, Fouras-Les-Bains



Groupe de travail accès aux droits, Saint-Nazaire-Sur-Charente



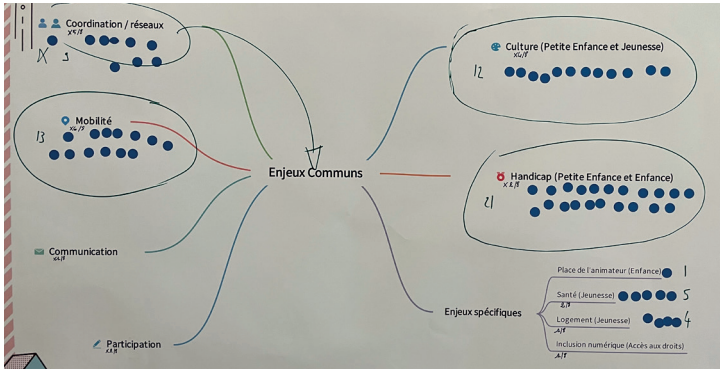
LA DEUXIÈME ÉTAPE : LES SÉMINAIRES

1ER SÉMINAIRE LE 25 JANVIER 2023 À ROCHEFORT

Un 1er seminaire a permis de partager les travaux réalisés dans les groupes de travail thématique et de définir ensemble les enjeux communs à mettre en œuvre pour cette première Ctg sur notre territoire.
Le temps de l'après-midi était exclusivement réservé aux élus afin de définir les enjeux prioritaires ainsi que le fonctionnement des instances de gouvernance.

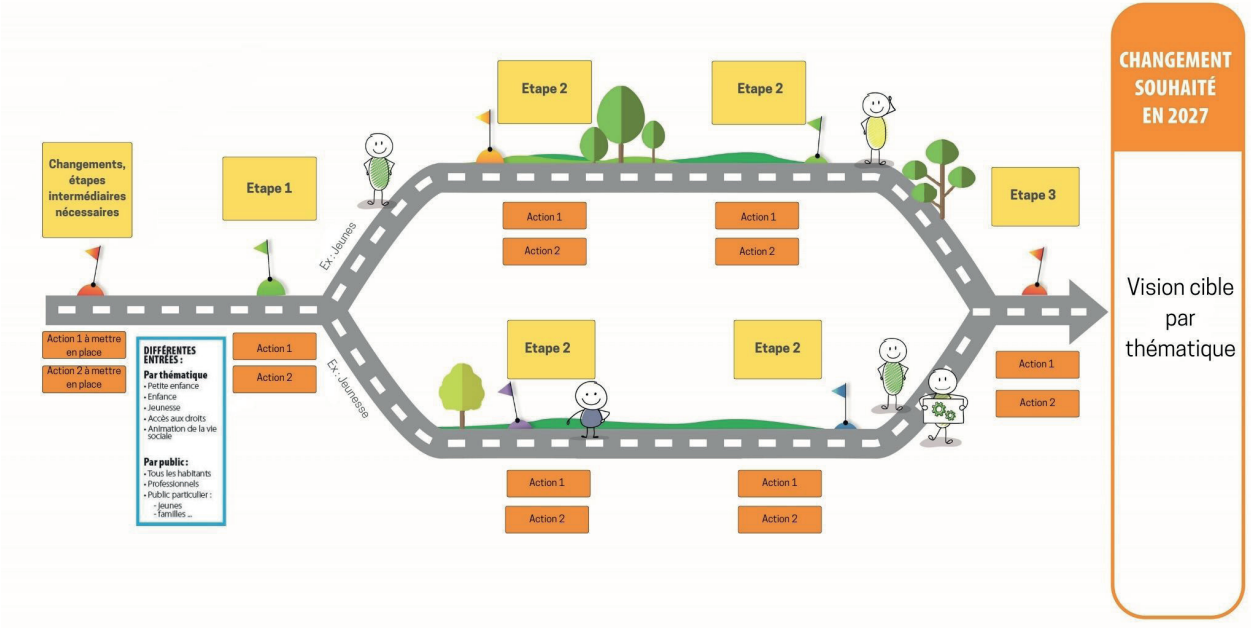
Ce 1er séminaire a permis de définir les 4 visées prioritaires à mettre œuvre :

- **En 2027**, les professionnels du territoire développeront le travail en réseau et feront de la CARO un territoire de coopérations.
- **En 2027**, les enfants et les jeunes aux besoins spécifiques et leur famille auront accès aux différentes structures d'accueil du territoire et bénéficieront d'un accompagnement adapté.
- **En 2027**, il est souhaité que les habitants de la CARO puissent se déplacer plus facilement sur le territoire et bénéficient davantage d'offres de service itinérantes au plus proche de leur lieu de résidence.
- **En 2027**, les habitants de la CARO pourront avoir accès à une offre culturelle de proximité adaptée aux besoins des différents publics.





1er séminaire, Rochefort



2ÈME SÉMINAIRE LE 29 MARS 2023 À TONNAY-CHARENTE

Pour le 2ème séminaire, une Approche Orientée Changement (AOC) a été conduite, il s'agit d'une démarche plus stratégique basée sur les changements et les résultats obtenus.



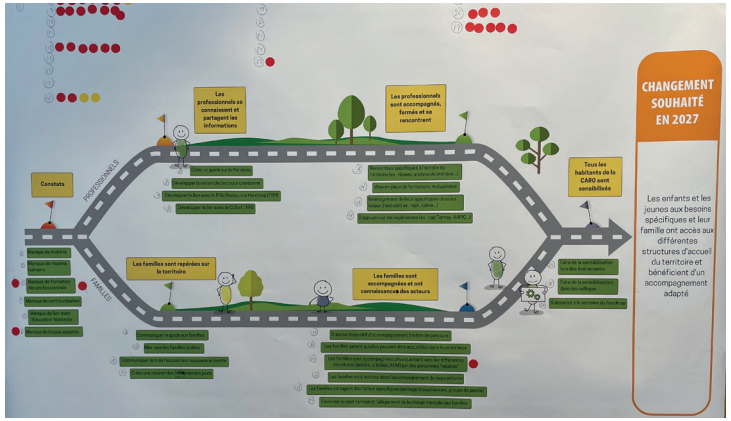
Elle cherche à dépasser le temps du projet pour s'inscrire dans le temps long, propre aux organisations et acteurs (vision intemporelle et durable). L'approche orientée changement s'appuie sur une recherche d'analyse qualitative des évolutions du territoire.
Elle permet de réfléchir aux étapes successives à parcourir et les actions structurantes à mettre en œuvre pour atteindre une vision positive et réaliste des changements visés



PREMIER COMITÉ UNIQUE LE 24 MAI 2023 AU SIÈGE DE LA CARO À ROCHEFORT

Entre le 2ème seminaire et le 3ème séminaire, un comité unique s'est réuni afin de définir 3 actions prioritaires par chemin du changement à mettre en œuvre dès le démarrage du projet.
Cette instance a également permis de choisir le slogan final de notre future Ctg : Construire, Grandir, Transformer : Agitons le Territoire de la CARO





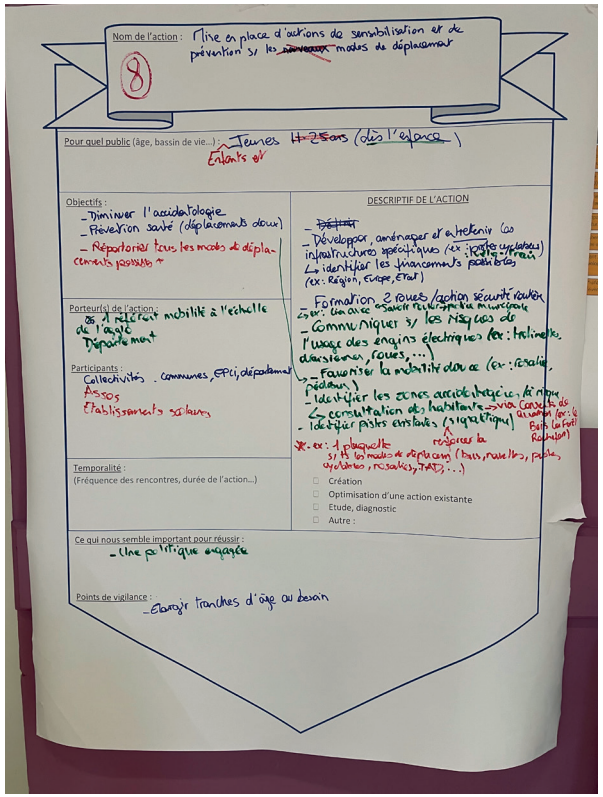
CONSTRUIRE
TRANSFORMER
GRANDIR ...
... AGITONS LE TERRITOIRE DE LA CARO

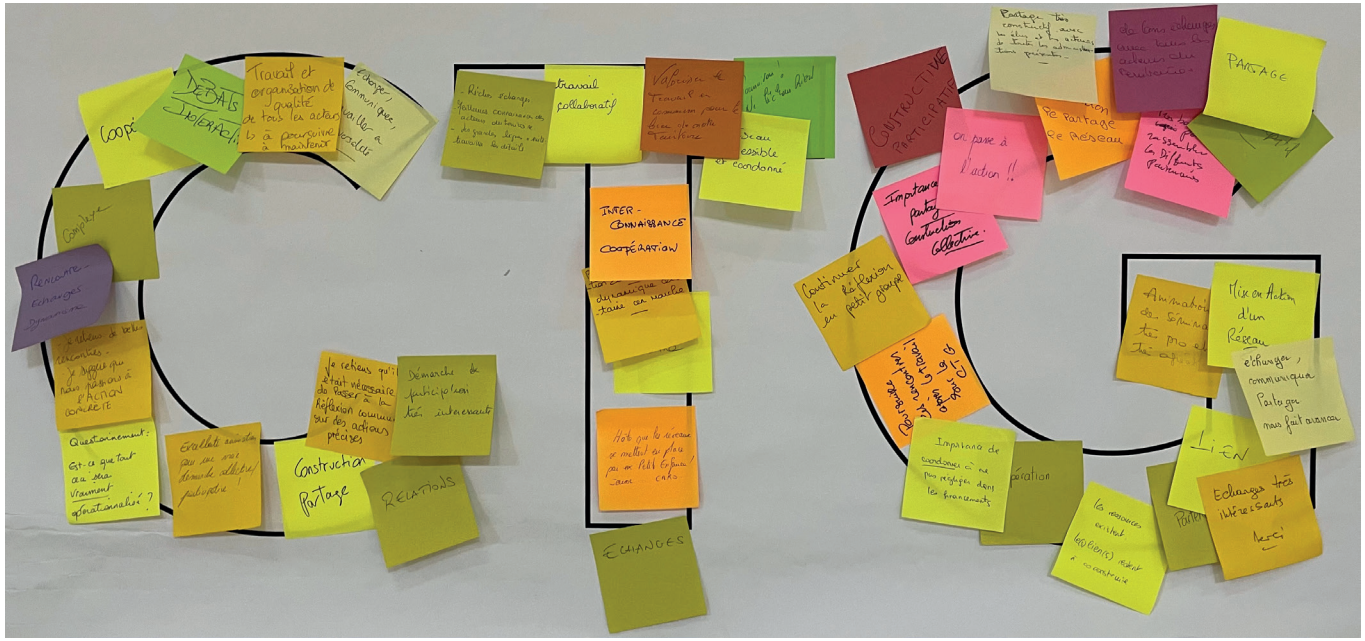
3ème SÉMINAIRE LE 14 JUIN 2023, SOUBISE

Une dernière étape menée lors d'un 3ème séminaire a permis de travailler à consolider le schéma de développement.
Il s'agit de construire la mise en opérationnalité du projet par la réalisation de blason pour chaque action prioritaire.
L'outil « world café » a permis à différents groupes de participer à une étape clé de plusieurs actions. Cet outil favorisant le dialogue et par un processus créatif, a donné lieu à une analyse approfondie des actions structurantes.









Éléments
de diagnostic



PORTRAIT SOCIAL DU TERRITOIRE

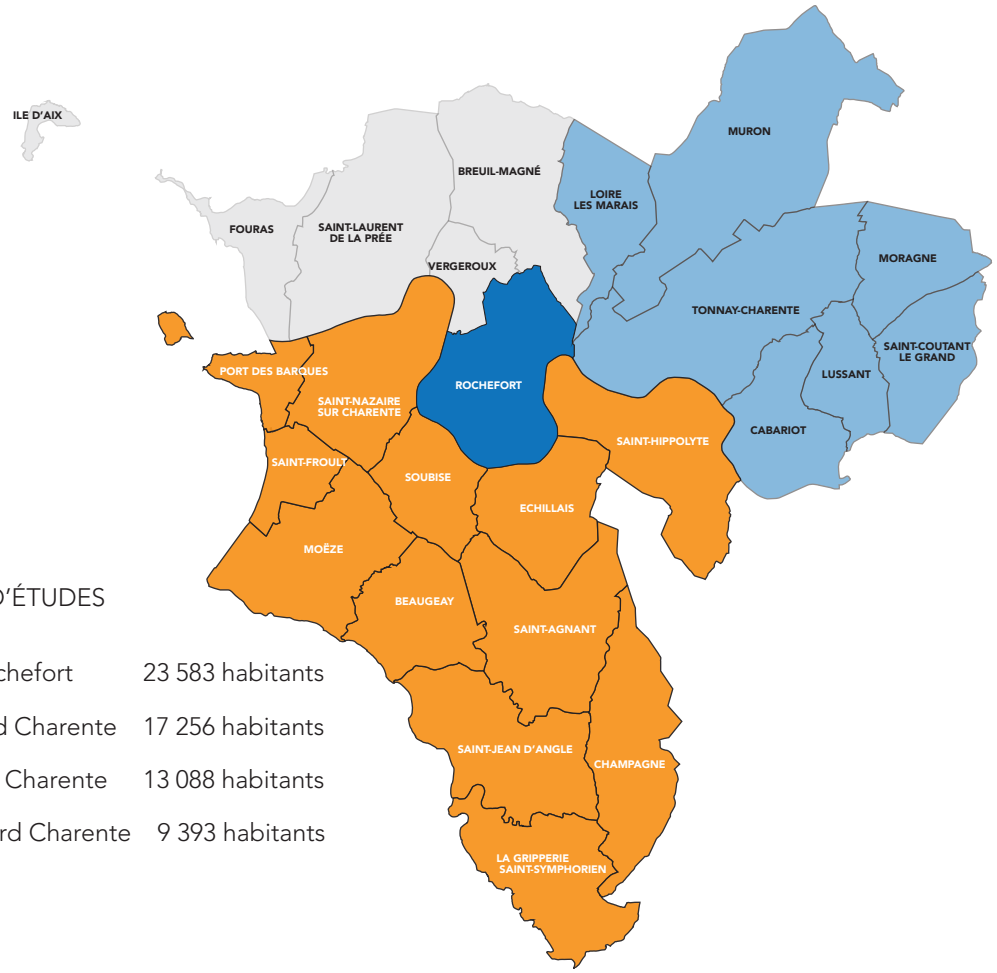
CHIFFRES CLÉS

1 TERRITOIRE
4 ZONES D'ÉTUDE

25 COMMUNES

63 320 HABITANTS EN 2018 (SOURCE INSEE)

13 401 ALLOCATAIRES 48% DE PERSONNES COUVERTES (SOURCE CAF)



ZONES D'ÉTUDES
Légende

Rochefort	23 583 habitants
Sud Charente	17 256 habitants
Est Charente	13 088 habitants
Nord Charente	9 393 habitants

Part des personnes isolées
(% des ménages)
Rochefort **50%**
Fouras **43%**
Port des Barques **41%**

Les familles monoparentales représentent
15,1%
sur la CARO

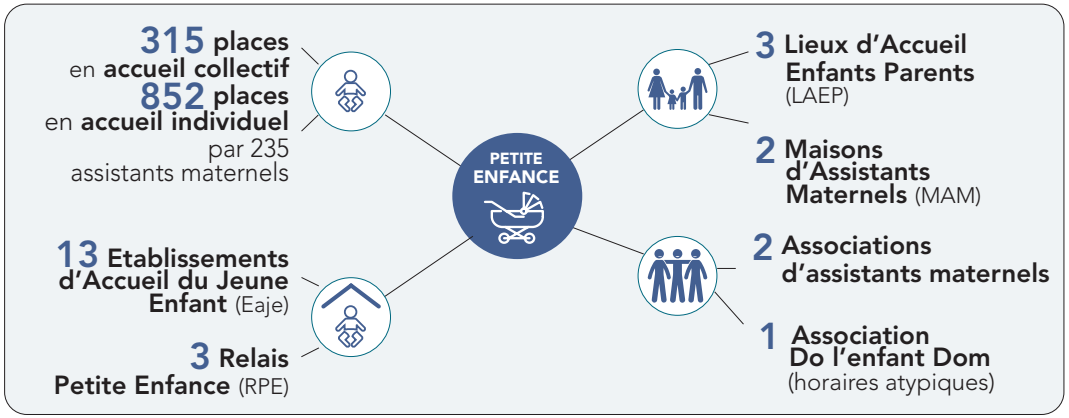
26%
de la population de la CARO a
entre 0 et 24 ans

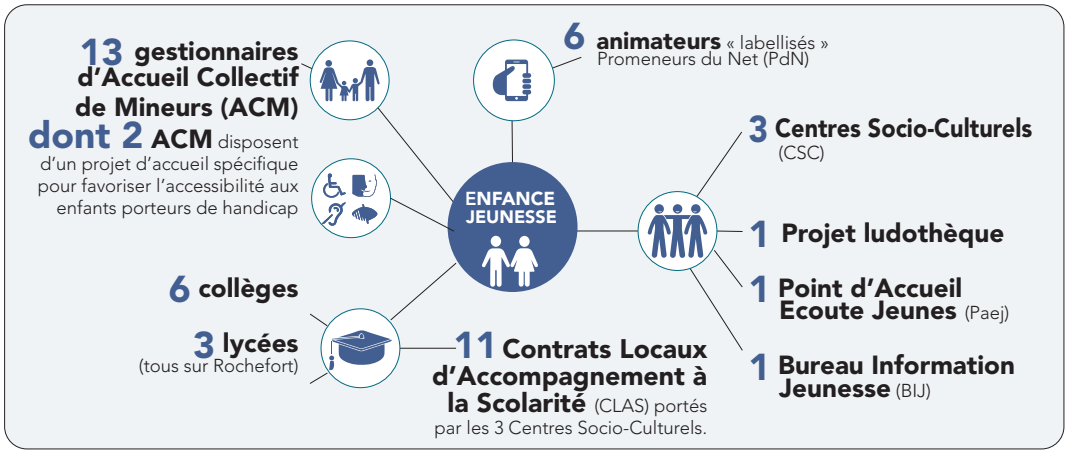
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGES

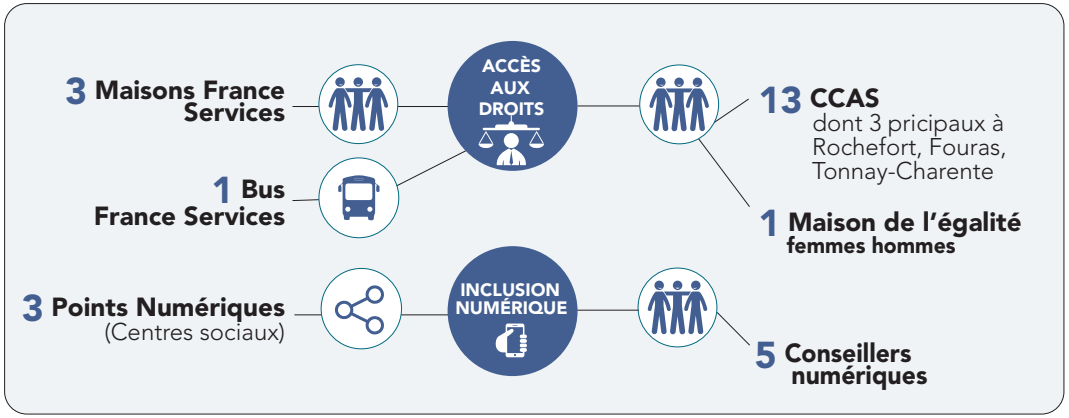
0-5 ans	6-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	45-54 ans	55-64 ans	+ 65 ans
5%	14 %	7 %	14 %	21 %	14 %	25 %

ZOOM SUR L'OFFRE
DE SERVICES AUX FAMILLES







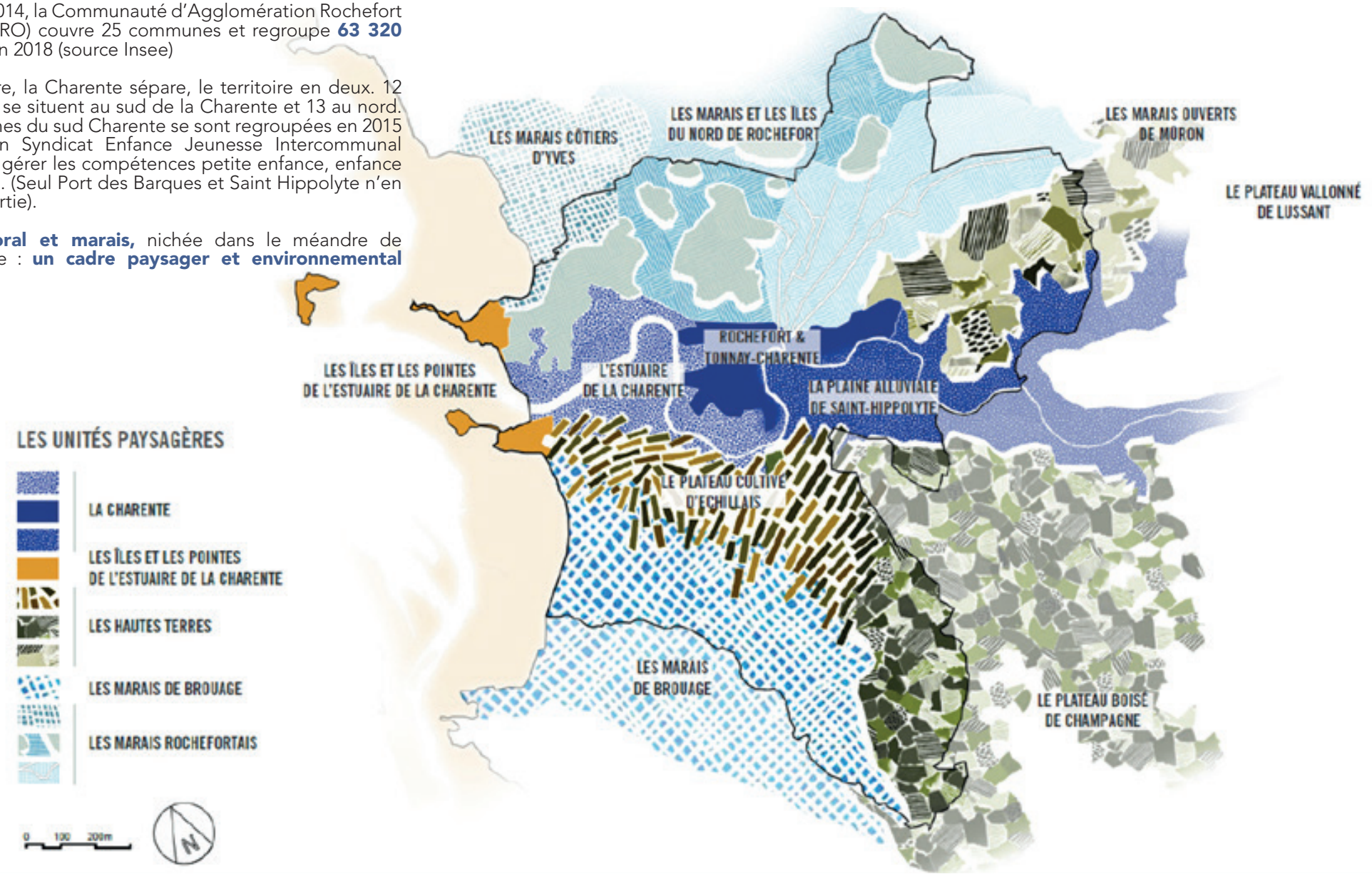


CADRE NATUREL
PRIVILÉGIÉ

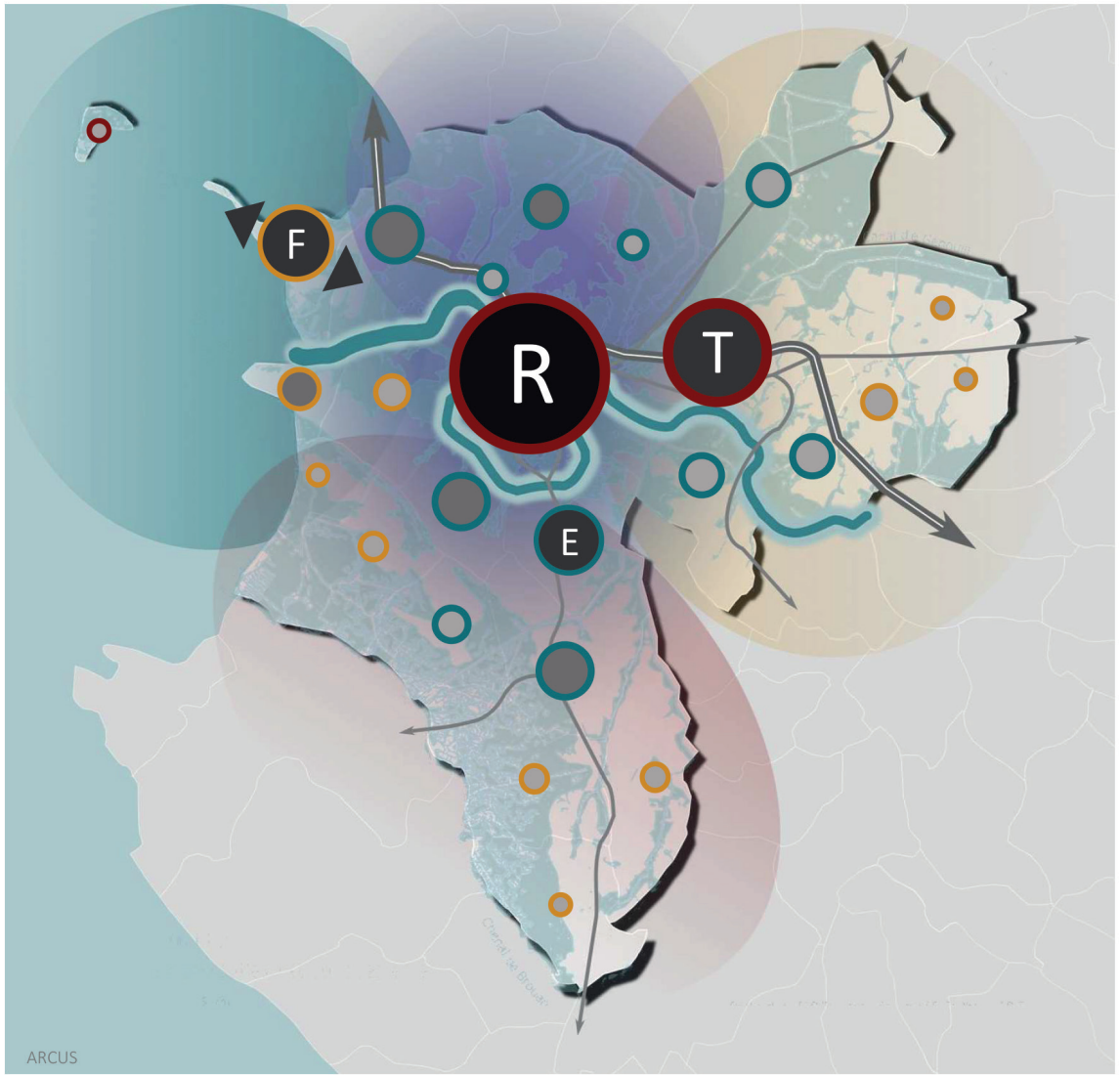
Créée en 2014, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) couvre 25 communes et regroupe **63 320** habitants en 2018 (source Insee)

Une barrière, la Charente sépare, le territoire en deux. 12 communes se situent au sud de la Charente et 13 au nord. 10 communes du sud Charente se sont regroupées en 2015 autour d'un Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJI) pour gérer les compétences petite enfance, enfance et jeunesse. (Seul Port des Barques et Saint Hippolyte n'en font pas partie).

Entre littoral et marais, nichée dans le méandre de la Charente : **un cadre paysager et environnemental attractif.**



Synthèse des dynamiques socio-territoriales



Une armature territoriale qui prend appui sur un réseau de polarités (SCOT)

- R : Rochefort : pôle urbain central en matière d'équipements, d'emplois et de services
- T : Tonnay-Charente : pôle urbain structurant d'un bassin de vie de proximité
- F : Fouras : pôle urbain structurant, relais entre le littoral et les terres
- E : Echillais : pôle urbain structurant de la rive droite de la Charente
- Pôles relais disposant de quelques commerces/services
- Villages et bourgs ruraux

Des secteurs confrontés à des dynamiques hétérogènes



La frange littorale, un territoire de contraste : attractivité économique et touristique mais déclin démographique, clivage entre une population aisée et plutôt âgée et des ménages plus jeunes rencontrant des difficultés socio-économiques, tensions significatives sur le marché immobilier avec un déficit de logement locatif privé de longue durée.



Les communes résidentielles de l'axe Rochefort-La Rochelle : des communes attractives qui connaissent une dynamique urbaine et démographique soutenue, une population plus familiale et mobile, des actifs / navetteurs dont les revenus permettent d'accéder aux services urbains d'un territoire élargi.



Tonnay-Charente et la plaine du nord de la Saintonge : un secteur tourné vers Tonnay-Charente (emplois, équipements, services) / une population plutôt familiale, de nombreux primo-accédants avec des ressources contraintes, de nombreux échec à l'accession / ruptures familiales



Les communes du marais de Brouage et de son rivage : des communes de plus petites échelles, peu urbanisées, contraintes dans leur développement, barrière physique / marquées par une forte ruralité / situations de fragilités sociales moins nombreuses mais tout aussi préoccupantes qu'en milieu urbain (accès au droit, mobilité, prise en charge médicale). Population familiale, hausse de la monoparentalité.

Des vulnérabilités sociales à toutes les échelles



Indice de vulnérabilité socio-résidentielle des communes, croisant des paramètres variés : vieillissement de la population, isolement des personnes âgées, monoparentalité, part des allocataires des minimas sociaux et revenus moyens.

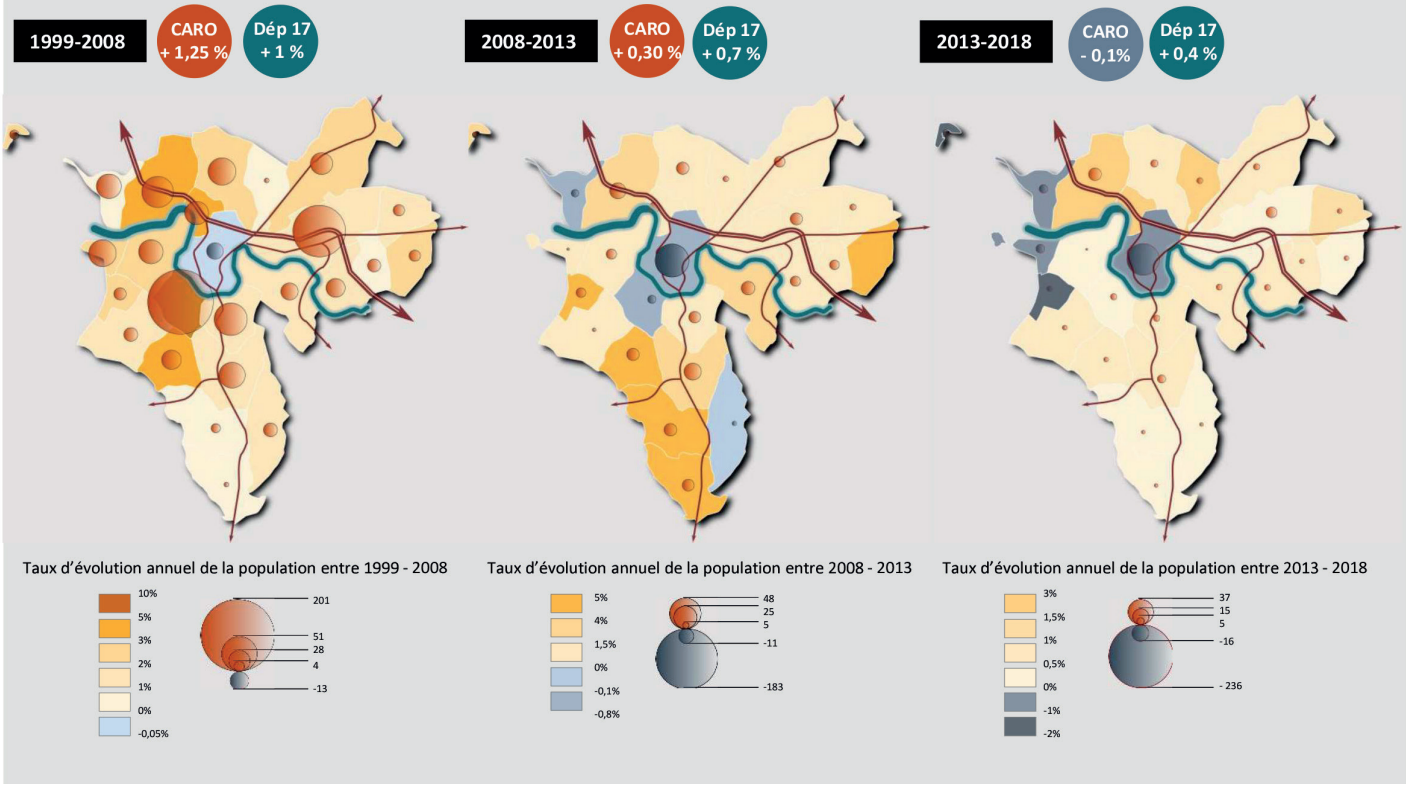
DESSERREMENT DE LA VILLE CENTRE,
DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES LITTORAL

48 %
de la population habite Rochefort ou Tonnay-Charente.

52 %
restants se répartissent sur les 23 autres communes.

La population de la Caro est en très légère diminution ces dernières années ce qui s'explique par l'importante **baisse démographique** depuis plus de 10 ans sur la ville de Rochefort, malgré une augmentation dans certaines communes environnantes comme Tonnay-Charente ou Saint-Agnant.

Un desserrement résidentiel de la ville-centre au profit des communes de 1ère et 2ème couronnes
Perte de vitesse / de poids de la ville-centre



Évolution de la population

Rochefort

- 2008 — 25676 hab.
- 2013 — 24 761 hab.
- 2019 — 23 584 hab.

Tonnay-Charente

- 2006 — 7 145 hab.
- 2014 — 7 926 hab.
- 2019 — 8 097 hab.

Saint-Agnant

- 2006 — 2 363 hab.
- 2014 — 2 749 hab.
- 2019 — 2 761 hab.

D'UNE COMMUNE À L'AUTRE
DES PROFILS SOCIAUX CONTRASTÉS

48%

Le territoire de la Caro compte en 2021 **13 401** allocataires ce qui représente **29 764** personnes couvertes soit 48 % de la population.

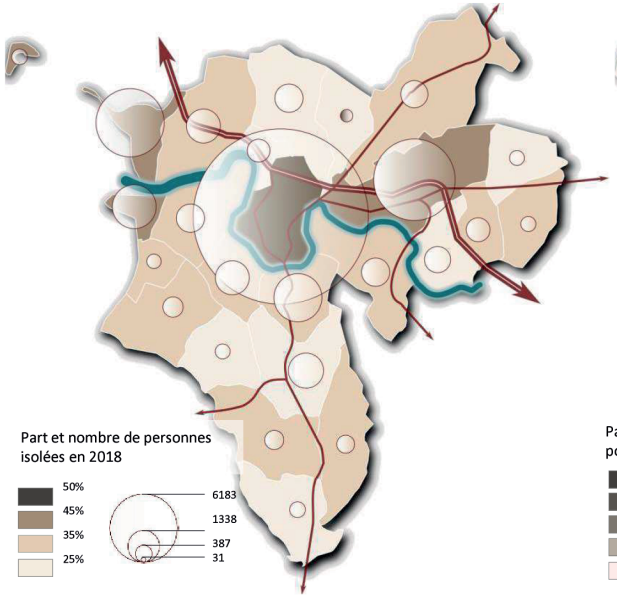
50 %

6 652 allocataires de la Caro **vivent à Rochefort** ce qui représente près de 50 % d'entre eux.

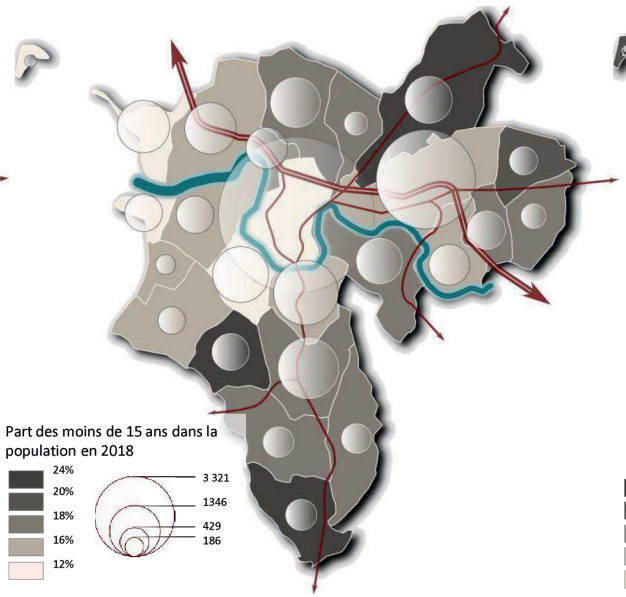
Le poids financier de la Caf sur ce territoire s'élève à :

- Plus de **73 000 000 €** de prestations légales versées aux allocataires
- Plus de **4 000 000 €** pour la mise en œuvre de la politique d'action sociale

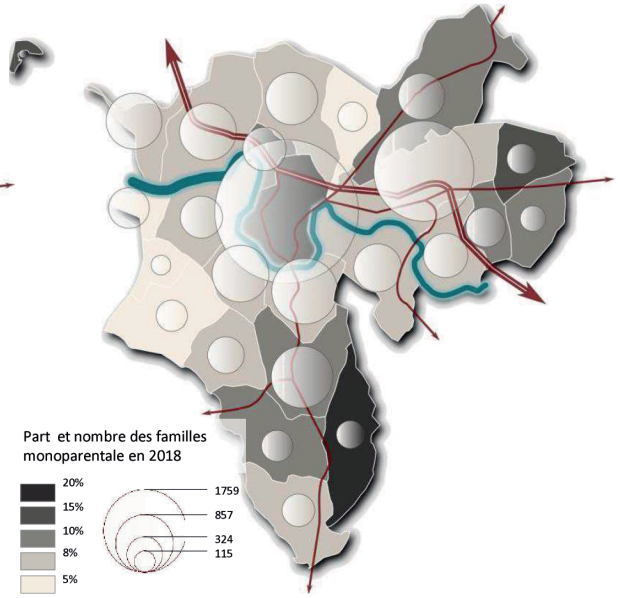
Personnes vivant seules en 2018



Part des moins de 15 ans dans la population en 2018



Part des familles monoparentales en 2018



Une part importante de personnes isolées sur Rochefort (1 ménage sur 2), Fouras (43 %) et Port des Barques (41%), reflétant les caractéristiques de l'offre résidentielle sur la ville-centre (qui concentre les petites typologies de logement) et le vieillissement à l'œuvre sur les communes littorales (plus de 40% d'habitants âgés de 65 ans et plus)

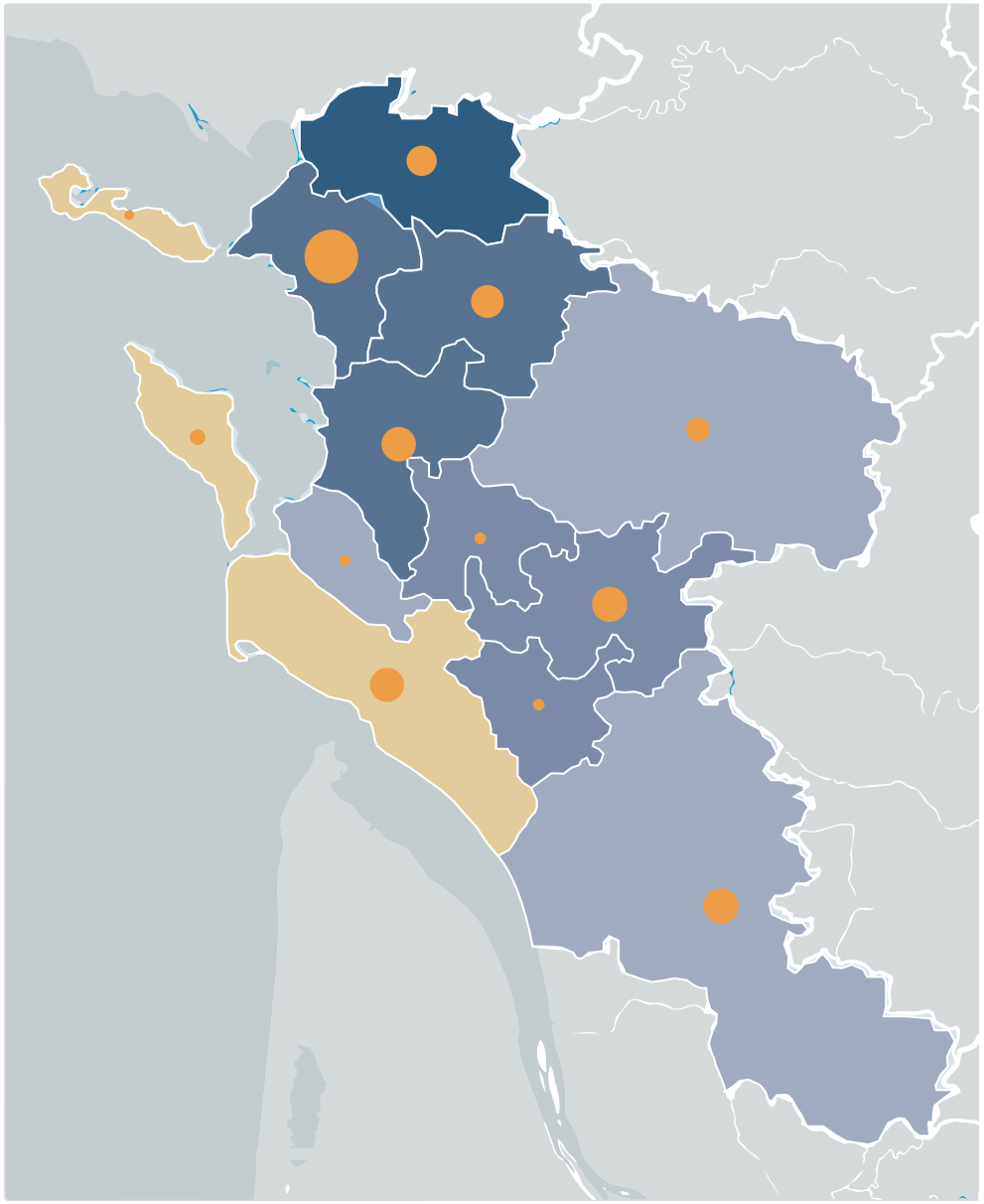
Source : Insee 2018 - traitement ARCUS

Alors qu'elles concentraient une part importante de famille il y a 10 ans, **les communes de la 1ère couronne de Rochefort sont confrontées à un processus de vieillissement marqué** (génération d'habitants ayant accédé à la propriété dans les années 80'/2000')

Une population plus familiale sur les franges de la CARO (Muron, Beaugeay, La Gripperie-Saint-S.)

Une part importante de familles monoparentales sur Rochefort (12%) et sur la partie est de la CARO, avec des taux particulièrement élevés sur Champagne (environ 50 familles / 20% des ménages), Saint-Agnant (environ 100 familles / soit près d'un ménage sur 10), etc. De même, 15 familles monoparentales sur l'île d'Aix, même si ce phénomène ne concerne en réalité qu'une quinzaine de familles)

ZOOM SUR
LES DONNÉES CAF



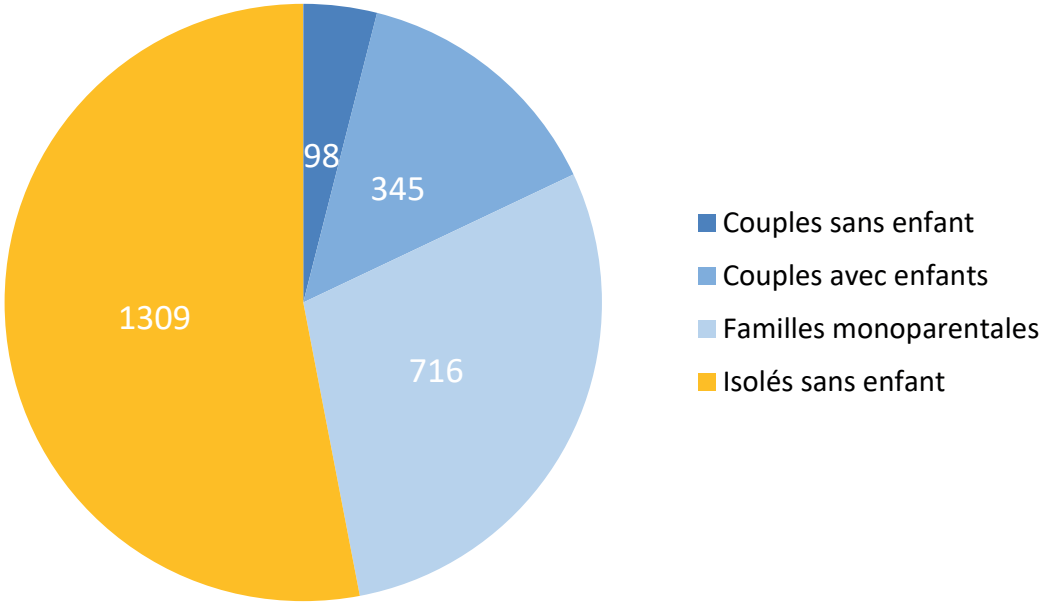
Parts des habitants couverts par la Caf

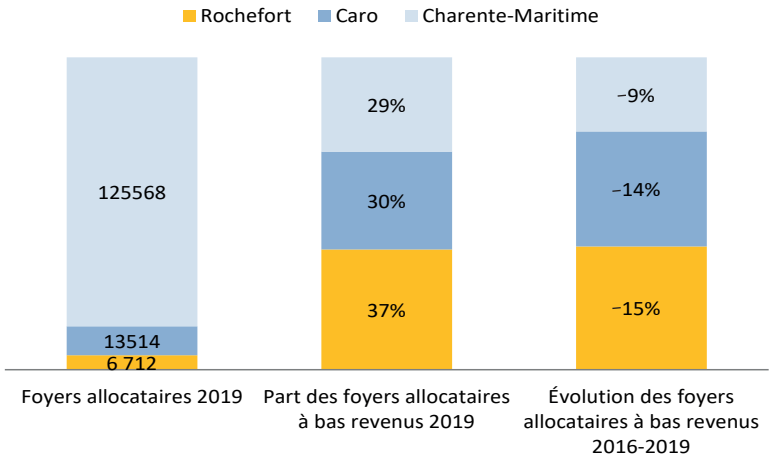
- > 51 - 55
- > 43.5 - 51
- > 40 - 43.5
- > 35.4 - 40
- > 31 - 35.4

Nombre d'allocataires Caf par EPCI

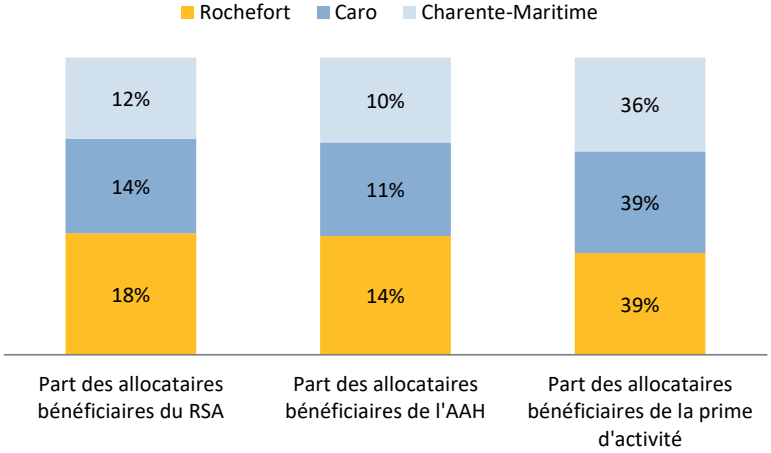
- > 13 696 - 43 316
- > 8 835 - 13 696
- > 3 618 - 8 835
- > 2 719 - 3 618
- > 2 281 - 2 719

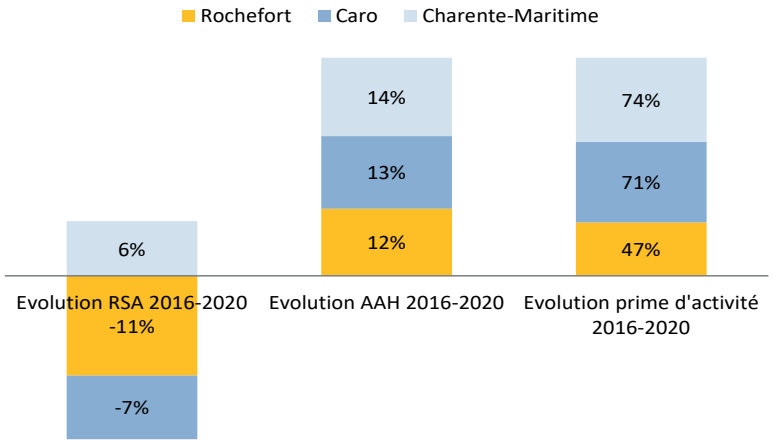
Caractéristiques des foyers allocataires Caf à bas revenus sur Rochefort en 2020



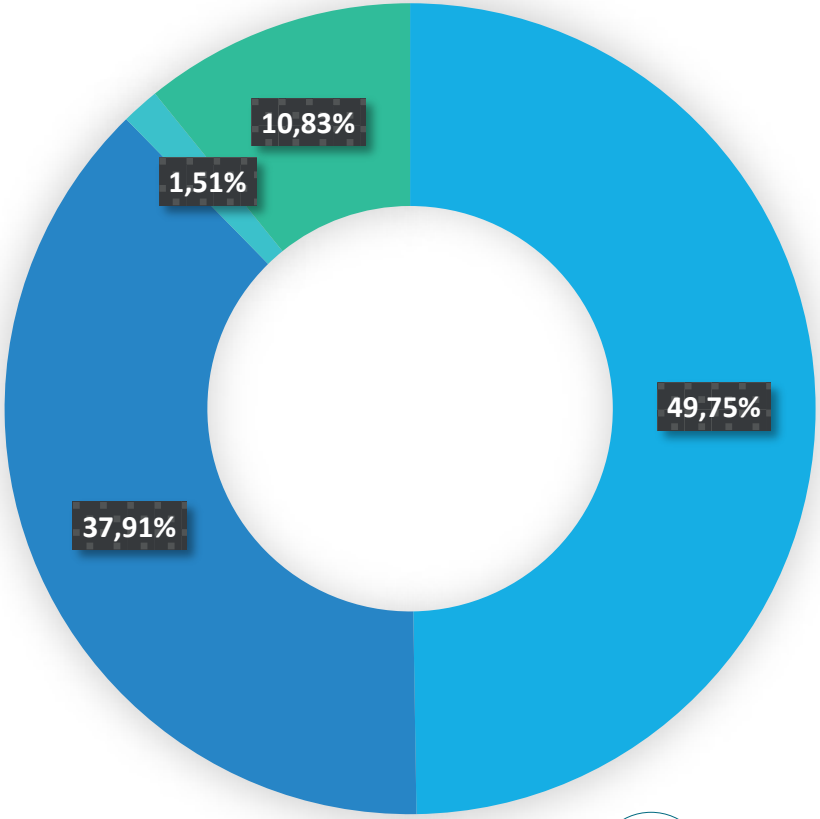


Parts des bénéficiaires d'allocations - Sources Caf 17 - 2021 traitement ARCUS





SUR LE TERRITOIRE DE LA CARO :
FINANCEMENT CAF ALLOUÉ (bonus territoire et subvention au pilotage)



L'ensemble des gestionnaires de services aux familles (municipaux ou associatifs) peuvent percevoir un financement dit «bonus territoire». Celui-ci est versé directement aux structures, aux collectivités (gestionnaires) et a été déterminé en fonction des enveloppes attribuées dans le cadre du CEJ.
Cependant, cette réforme a permis la mise en place de financement «plancher» pour des gestionnaires qui jusqu'ici ne bénéficiaient d'aucun financement. Sur le territoire de la CARO, deux communes gestionnaires d'Alsh peuvent désormais en bénéficier (Breuil-Magné et Muron).

RÉPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION DES FINANCEMENTS CAF LIÉS À LA CTG SUR LA CARO

- Petite enfance → La petite enfance comprend le soutien aux Eaje et Rpe du territoire
- Enfance jeunesse → L'enfance jeunesse comprend le soutien aux Alsh extrascolaires, périscolaires et adolescents conventionnés avec la Caf, mais également aux séjours et aux formations Bafa
- Parentalité → La parentalité comprend le soutien aux lieux d'accueil enfants parents
- Pilotage → Le pilotage représente 5 ETP cofinancé par la Caf pour un montant total de 141 986,57 €

4 000 000 €
Financement des bonus territoire et des prestations de services sur l'ensemble de l'offre aux familles

DONT

1 301 530 €
Montant total prévisionnel pour l'année 2023 de l'ensemble des financements directement liés à la Ctg



La petite enfance

13
ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Dont :
- 6 multi accueils
- 1 micro-crèche PSU
- 3 micro-crèches Paje
- 2 haltes garderies
- 1 crèche hospitalière.

3
LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

espace parents/ enfants porté par le centre social Primevère Lesson

2
MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

1
ESPACE PRÊTS DE JEUX

Ludothèque non labellisée proposée par le centre social Primevère-Lesson de Rochefort

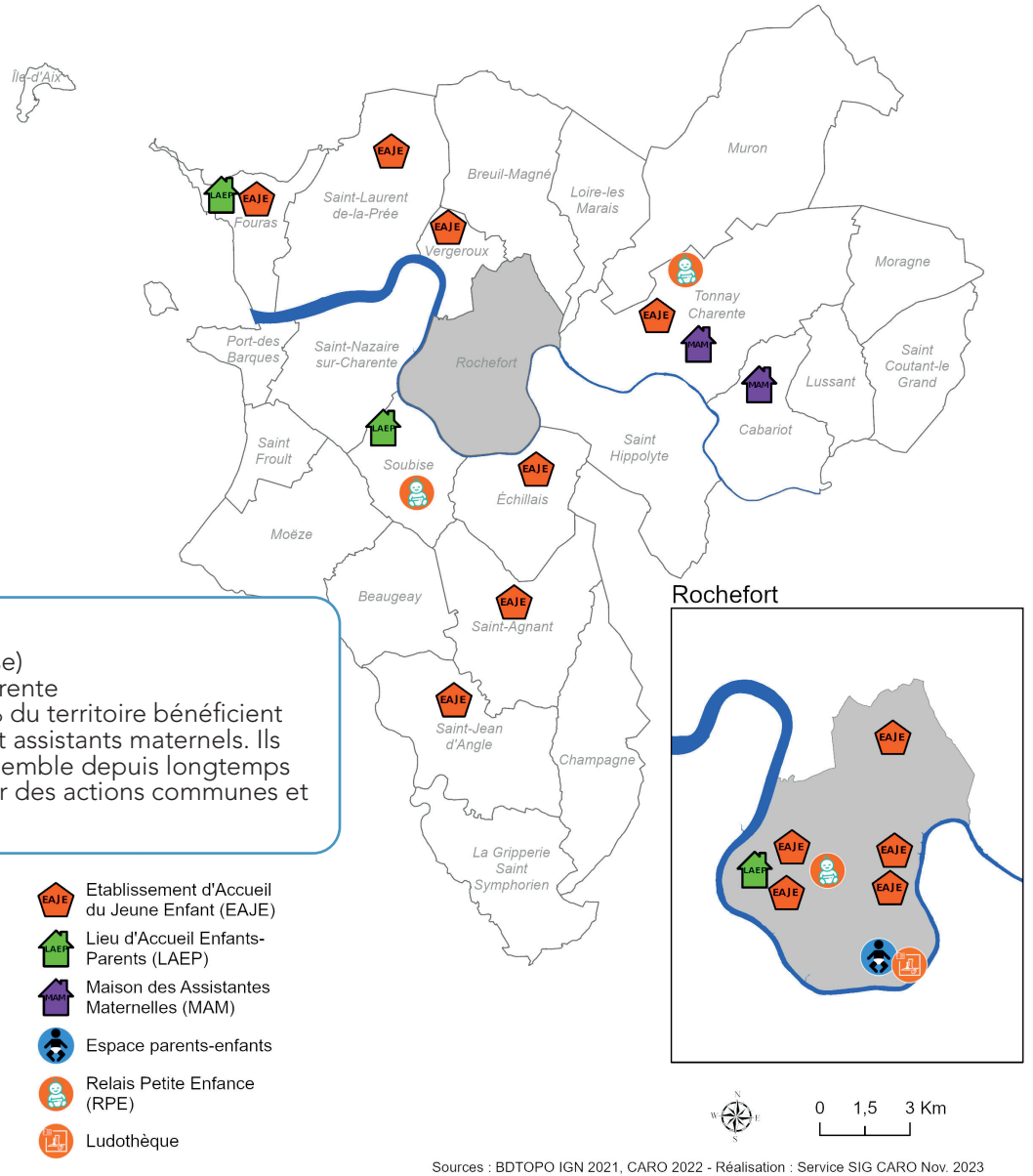
3
RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- Rochefort
- SEJI (Soubise)
- Tonnay-Charente

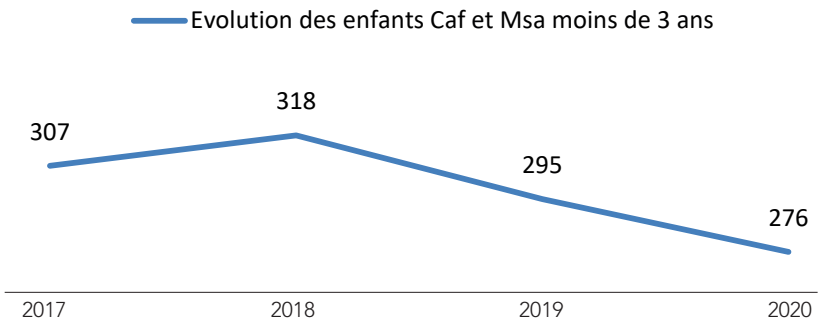
couvrant 72 % du territoire bénéficient aux familles et assistants maternels. Ils travaillent ensemble depuis longtemps pour proposer des actions communes et cohérentes.

3
ASSOCIATIONS

2 associations d'assistants maternels à Tonnay-Charente et Cabariot. L'association Do l'enfant Dom intervient également sur le territoire pour répondre aux besoins d'accueil en horaires atypiques pour les enfants de 0 à 12 ans.



Sources : BDTOPO IGN 2021, CARO 2022 - Réalisation : Service SIG CARO Nov. 2023



Une diminution du nombre de naissances

Activités des familles avec au moins un enfant de moins de 3 ans			
Année	Familles biparentales ou monoparentales actives occupées	Total familles	en %
2017	190	316	60,10%
2018	177	305	58%
2019	154	296	52%
2020	153	274	55,80%

Un nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans sans activité qui augmente : 44,2% en 2020

Enfants de 0 à 2 ans (allocataires Caf et Msa) - 2021	1473
Enfants de 3 à 5 ans (allocataires Caf et Msa)-2021	1546
Nombre d'enfants de 0 à 2 ans gardés par une ass.mat en 2021	561
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans gardés par une ass.mat en 2021	175
Total enfants allocataires Caf- Caro- 2021	11679
Total familles (Caf et Msa avec enfants de moins de trois ans) - 2021	1374

253 enfants de 0-2 ans habitent dans un foyer allocataire Caf à bas revenus, soit 45% des enfants de la ville de Rochefort

Sur la communauté d'agglomération, **le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant** est de **74,92%** en 2021 supérieur à celui du département (71,1%)

A ce jour, l'accueil du jeune enfant s'organise autour de :

315
PLACES EN ACCUEIL COLLECTIF

852
PLACES EN ACCUEIL INDIVIDUEL

par les assistants maternels qui accueillent à leur domicile ou au sein des 3 maisons d'assistants maternels

235
ASSISTANTS MATERNELS

Le nombre d'assistants maternels est en diminution : 235 assistants maternels sont en activité sur le territoire au 31 décembre 2021 contre 261 en 2019 soit une baisse de 5,1% sur les trois dernières années.
38% des assistants maternels en activité sont âgés de 55 ans et plus. (Retour groupe de travail Petite Enfance du 9 juin 2022)



FOCUS SUR L'ÉTAT DE L'OFFRE D'ACCUEIL AU REGARD DU BILAN FINANCIER 2022 DES 10 ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEILS DU JEUNE ENFANT (EAJE) PUBLICS DU TERRITOIRE

10
EAJE publics
sur le territoire de la CARO, dont une majorité en gestion associative.
Le soutien des collectivités est à la fois financier et matériel
(mise à disposition de locaux et/ou de personnels)

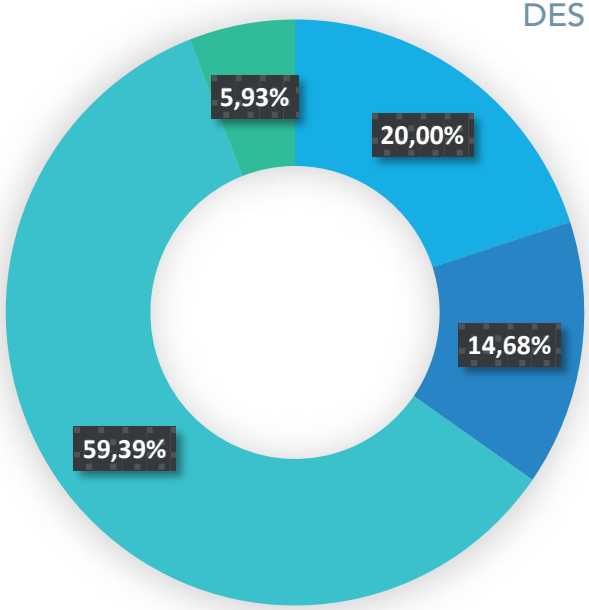
RÉPARTITION DES EAJE PAR TYPE DE GESTIONNAIRE

6
EAJE EN GESTION ASSOCIATIVE

3
EAJE EN GESTION DIRECTE COLLECTIVITÉ

1
CRÈCHE HOSPITALIÈRE

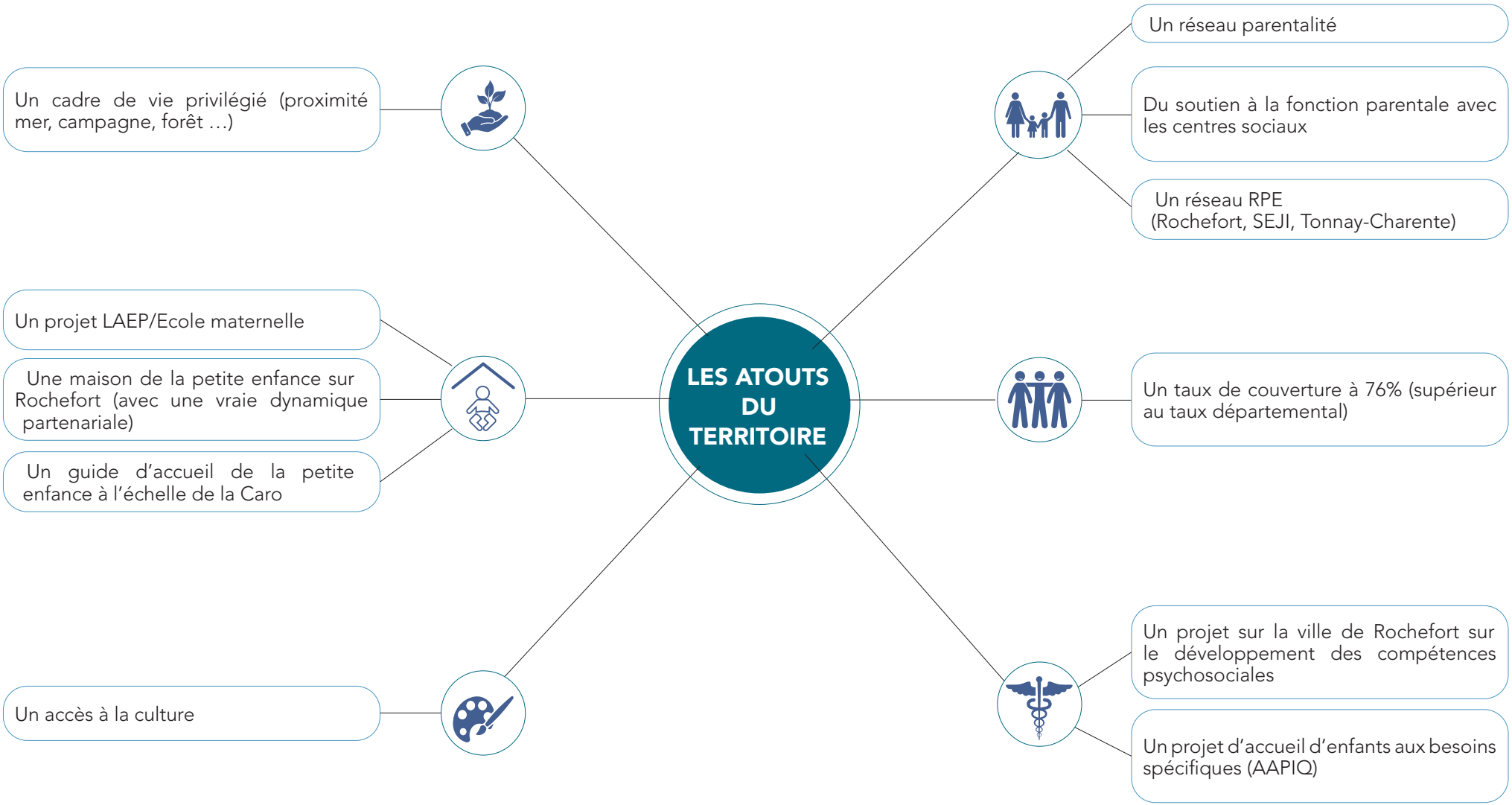
RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES EAJE DU TERRITOIRE

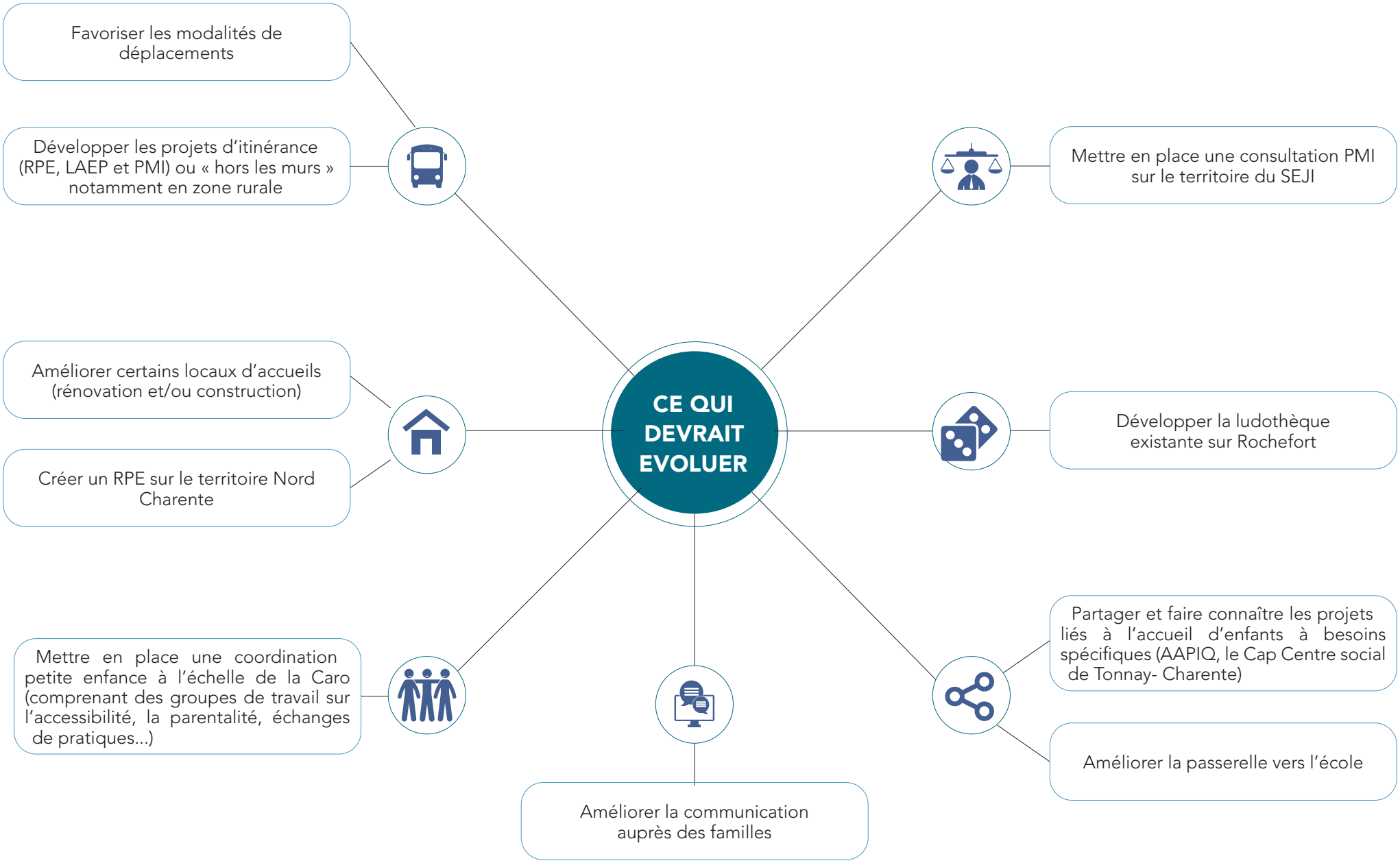


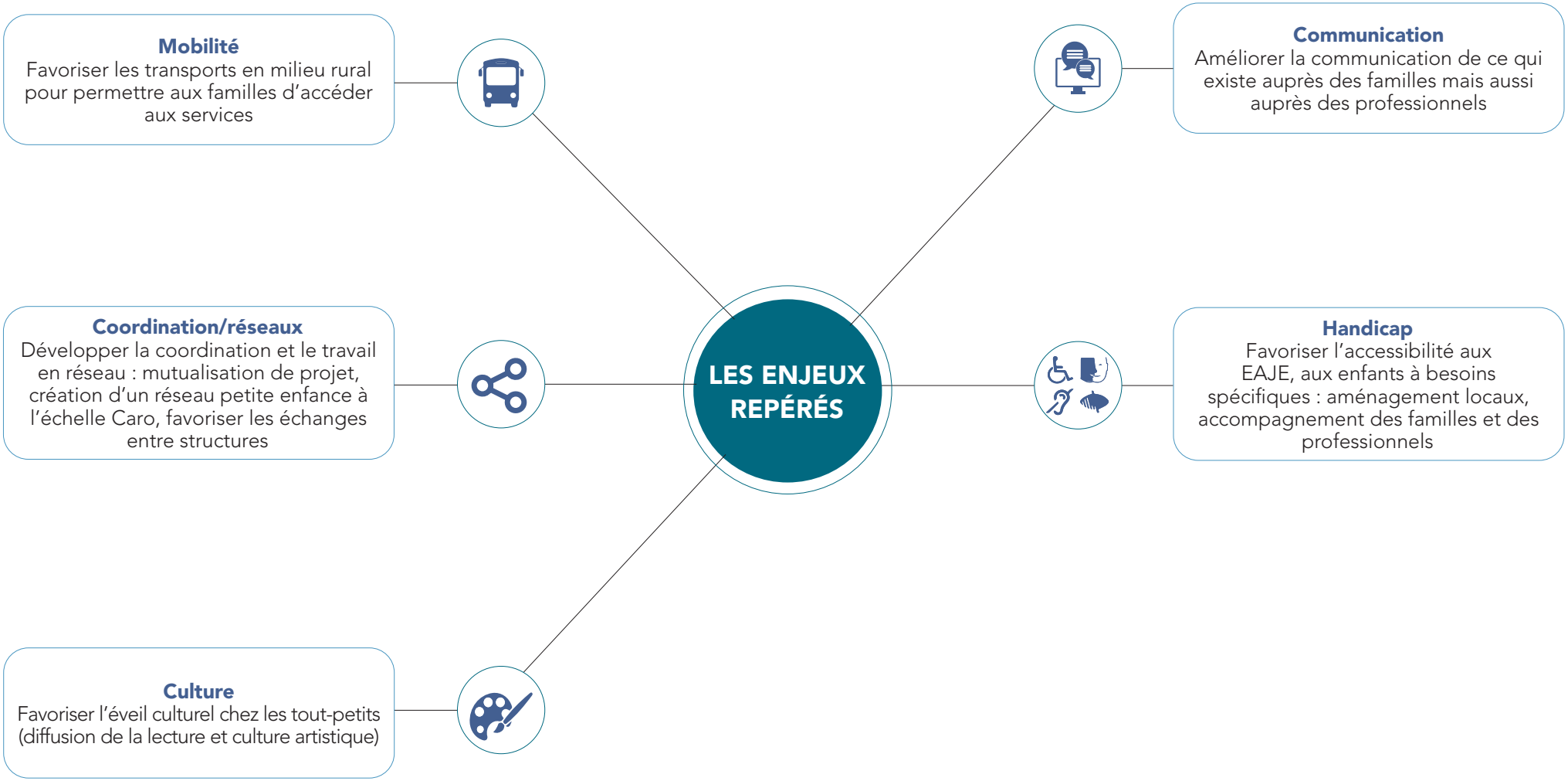
4 901 445 €
Budget global 2022 de ces EAJE

11,30 €
Prix de revient moyen d'une heure d'accueil sur le territoire

RETOURS DES GROUPES DE TRAVAIL
PETITE ENFANCE • (9 juin 2022, Rochefort)




CE QUI DEVRAIT EVOLUER
Favoriser les modalités de déplacements
Développer les projets d'itinérance (RPE, LAEP et PMI) ou « hors les murs » notamment en zone rurale
Améliorer certains locaux d'accueils (rénovation et/ou construction)
Créer un RPE sur le territoire Nord Charente
Mettre en place une coordination petite enfance à l'échelle de la Caro (comprenant des groupes de travail sur l'accessibilité, la parentalité, échanges de pratiques...)
Améliorer la communication auprès des familles
Mettre en place une consultation PMI sur le territoire du SEJI
Développer la ludothèque existante sur Rochefort
Partager et faire connaître les projets liés à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques (AAPIQ, le Cap Centre social de Tonnay- Charente)
Améliorer la passerelle vers l'école


LES ENJEUX REPÉRÉS
Mobilité
Favoriser les transports en milieu rural pour permettre aux familles d'accéder aux services
Communication
Améliorer la communication de ce qui existe auprès des familles mais aussi auprès des professionnels
Coordination/réseaux
Développer la coordination et le travail en réseau : mutualisation de projet, création d'un réseau petite enfance à l'échelle Caro, favoriser les échanges entre structures
Handicap
Favoriser l'accessibilité aux EAJE, aux enfants à besoins spécifiques : aménagement locaux, accompagnement des familles et des professionnels
Culture
Favoriser l'éveil culturel chez les tout-petits (diffusion de la lecture et culture artistique)

L'enfance

13
GESTIONNAIRES ALSH*

*Un gestionnaire peut gérer un ou plusieurs lieux d'accueil

2 ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) du territoire disposent d'un **projet d'accueil spécifique** pour favoriser l'accessibilité aux enfants porteurs de handicap

11 Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) mis en œuvre sur l'élémentaire et le Collège portés par les 3 centres sociaux

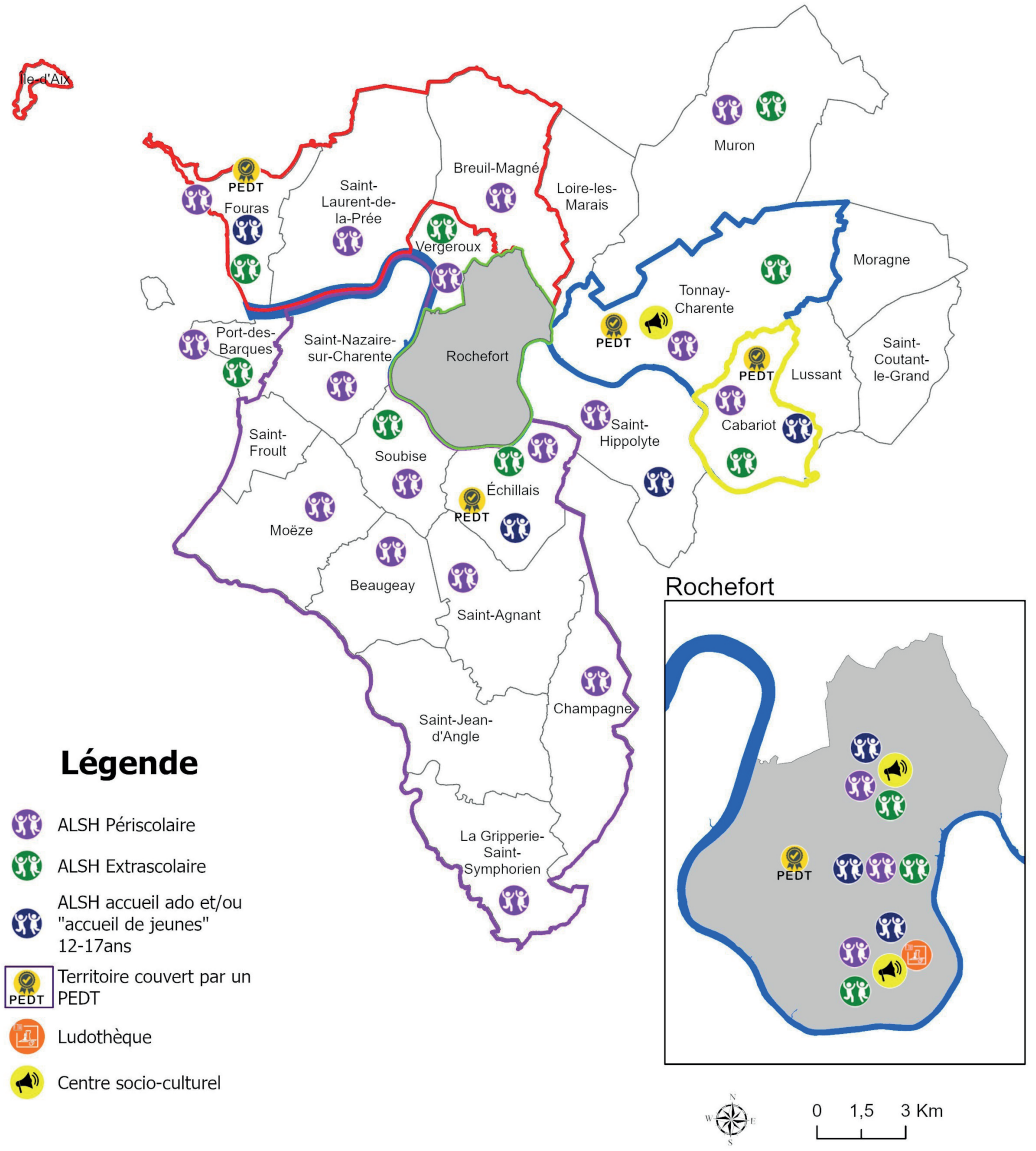
Des territoires couverts par un PEDT pour une meilleure articulation du temps de l'enfant : scolaire / périscolaire / extrascolaire

3
CENTRES SOCIO-CULTURELS
(CSC)

- Association d'Animation Populaire Inter-Quartiers (AAPIQ), Rochefort
- Centre Socio-Culturel Primevère Lesson, Rochefort
- Centre d'Animation Polyvalent (CAP), Centre Social, Tonnay-Charente

1
ESPACE PRÊTS DE JEUX

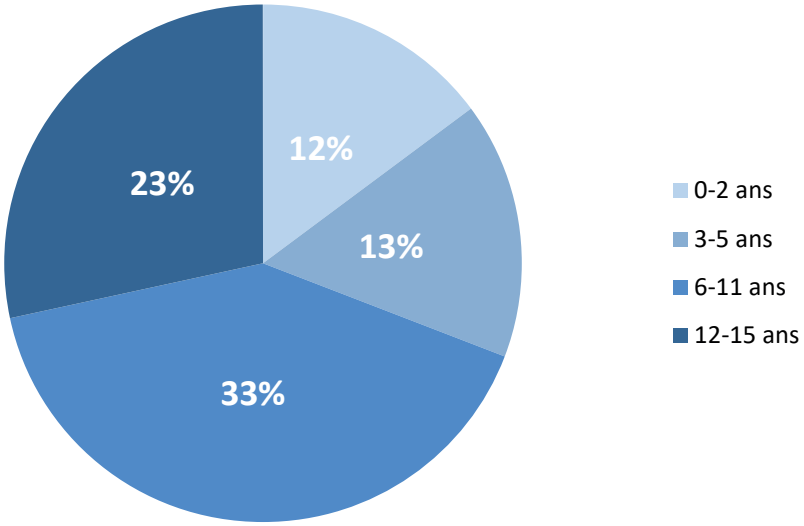
Projet ludothèque en réflexion de labellisation porté par le centre Socio-culturel Primevère-Lesson de Rochefort



Sources : BDTOPO IGN 2021, CARO 2022 - Réalisation : Service SIG CARO Nov. 2023

ACCUEIL DES ENFANTS DE 6 À 15 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA CARO

La répartition des enfants par tranche d'âge est semblable à celle du département



Source CAF 2021

56%
6-15 ANS



FOCUS SUR L'ÉTAT DE L'OFFRE D'ACCUEIL DE LOISIRS (PÉRISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE ET ADOLESCENTS) À L'ÉCHELLE DE LA CARO

RÉPARTITION DU TYPE D'ACCUEIL SUR LA CARO

12 GESTIONNAIRES D'ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

12 GESTIONNAIRES D'ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

5 GESTIONNAIRES D'ACCUEILS D'ADOLESCENTS

13 GESTIONNAIRES D'ACCUEILS DE LOISIRS

5 GESTIONNAIRES ASSOCIATIFS

8 GESTIONNAIRES MUNICIPAUX

DONT **3** CENTRES SOCIAUX

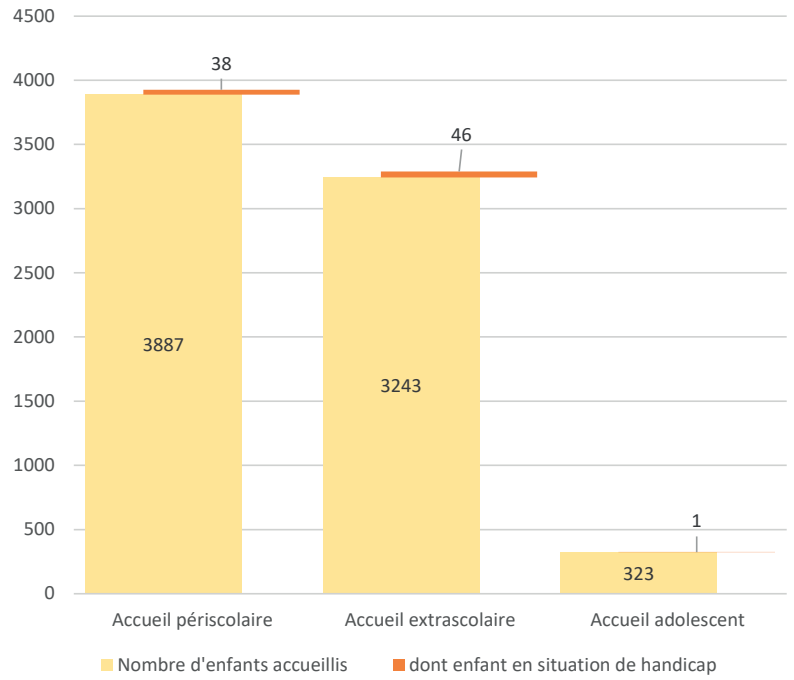
Les gestionnaires d'accueil de loisirs maillent le territoire en termes d'accueils périscolaires et extrascolaires.

On note par contre un **nombre d'accueil adolescents moins important.** (L'ALSH adolescent propose un projet pédagogique spécifique pour la tranche d'âge 12-17 ans).

L' Alsh périscolaire comprend les temps d'accueil du matin et du soir (conventionné avec le SDJES) parfois la pause méridienne et le mercredi.

L'Alsh extrascolaire comprend les temps d'accueil pendant les vacances scolaires et les samedis sans école.

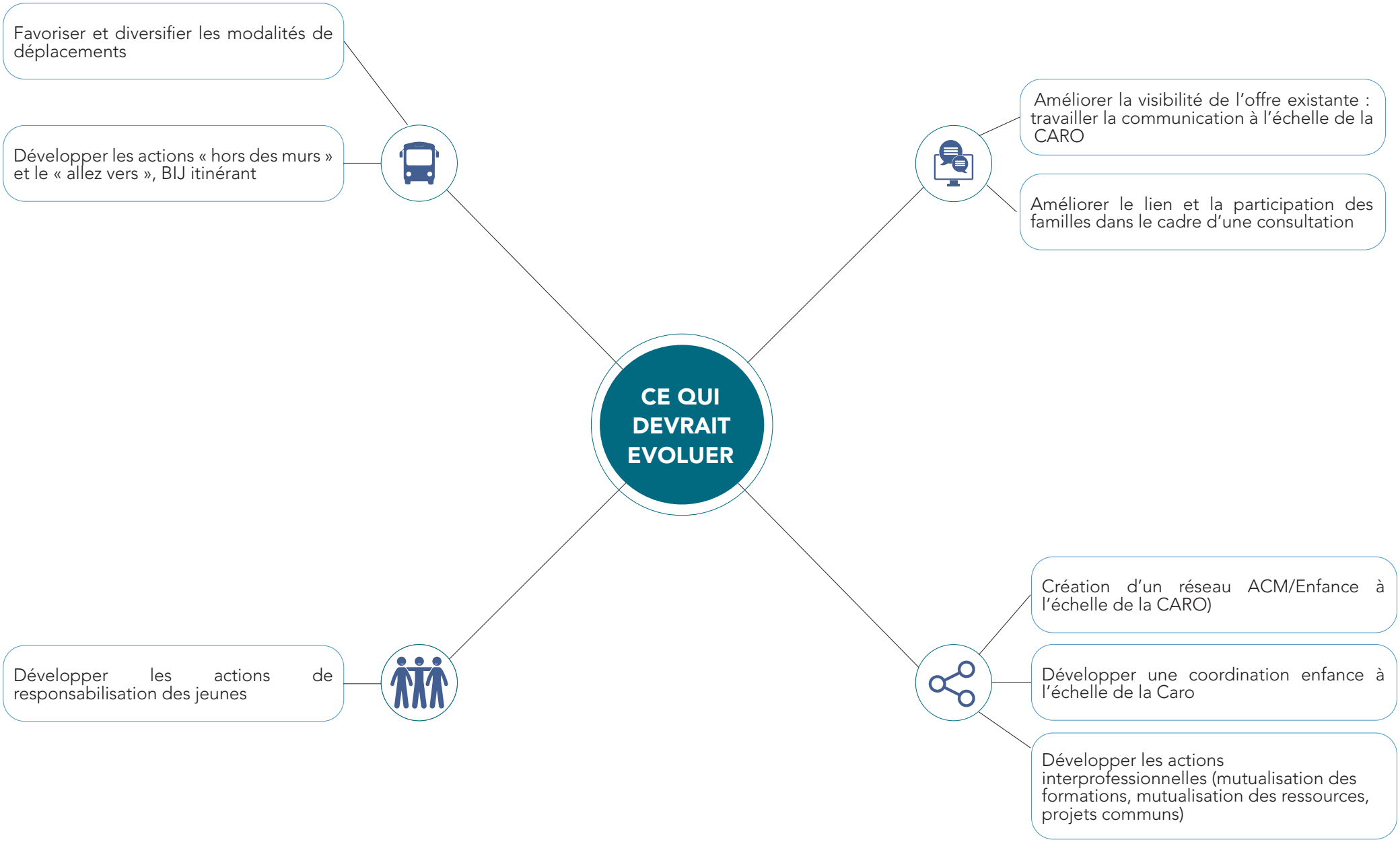
NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2022 PAR TYPE D'ACCUEIL SUR LA CARO

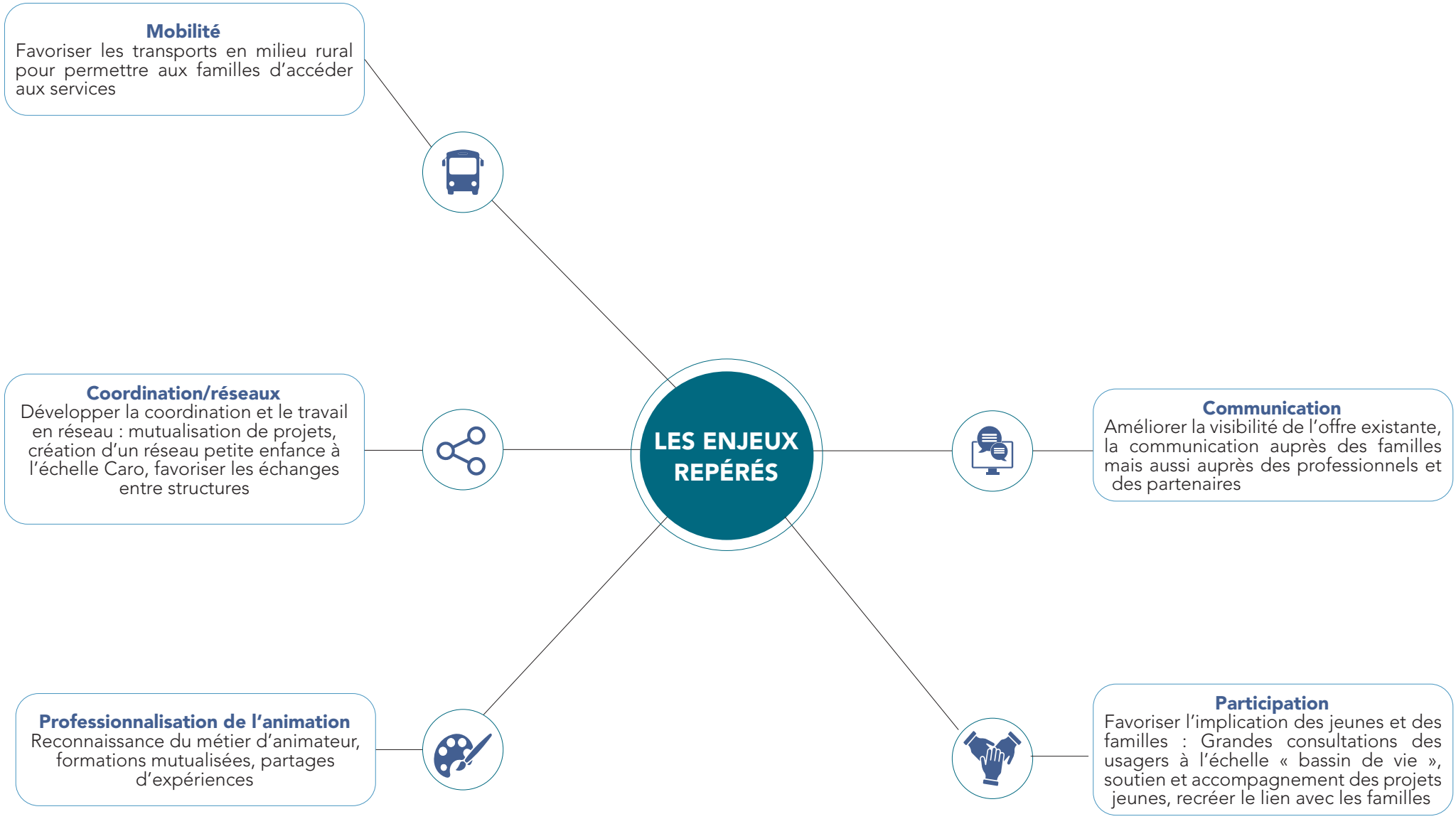


En 2022, 4 gestionnaires ont déclaré avoir accueilli des enfants porteurs de handicap sur le temps de l'accueil périscolaire, 3 gestionnaires sur le temps de l'accueil extrascolaire et 1 gestionnaire sur le temps de l'accueil adolescent.

RETOURS DES GROUPES DE TRAVAIL ENFANCE
(26 septembre 2022, Tonnay-Charente)




CE QUI DEVRAIT EVOLUER
Favoriser et diversifier les modalités de déplacements
Développer les actions « hors des murs » et le « allez vers », BIJ itinérant
Développer les actions de responsabilisation des jeunes
Améliorer la visibilité de l'offre existante : travailler la communication à l'échelle de la CARO
Améliorer le lien et la participation des familles dans le cadre d'une consultation
Création d'un réseau ACM/Enfance à l'échelle de la CARO)
Développer une coordination enfance à l'échelle de la Caro
Développer les actions interprofessionnelles (mutualisation des formations, mutualisation des ressources, projets communs)


LES ENJEUX REPÉRÉS
Mobilité
Favoriser les transports en milieu rural pour permettre aux familles d'accéder aux services
Coordination/réseaux
Développer la coordination et le travail en réseau : mutualisation de projets, création d'un réseau petite enfance à l'échelle Caro, favoriser les échanges entre structures
Professionnalisation de l'animation
Reconnaissance du métier d'animateur, formations mutualisées, partages d'expériences
Communication
Améliorer la visibilité de l'offre existante, la communication auprès des familles mais aussi auprès des professionnels et des partenaires
Participation
Favoriser l'implication des jeunes et des familles : Grandes consultations des usagers à l'échelle « bassin de vie », soutien et accompagnement des projets jeunes, recréer le lien avec les familles

La jeunesse

6
PROMENEURS DU NET

2 au sein du syndicat intercommunal enfance jeunesse (Seji), 1 à Fouras, 1 à Tonnay-Charente et 2 à Rochefort,

6
COLLÈGES
4 ROCHEFORT
1 SAINT-AGNANT
1 TONNAY-CHARENTE

3
LYCÉES
ROCHEFORT

1
POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES
porté par la MDAJA

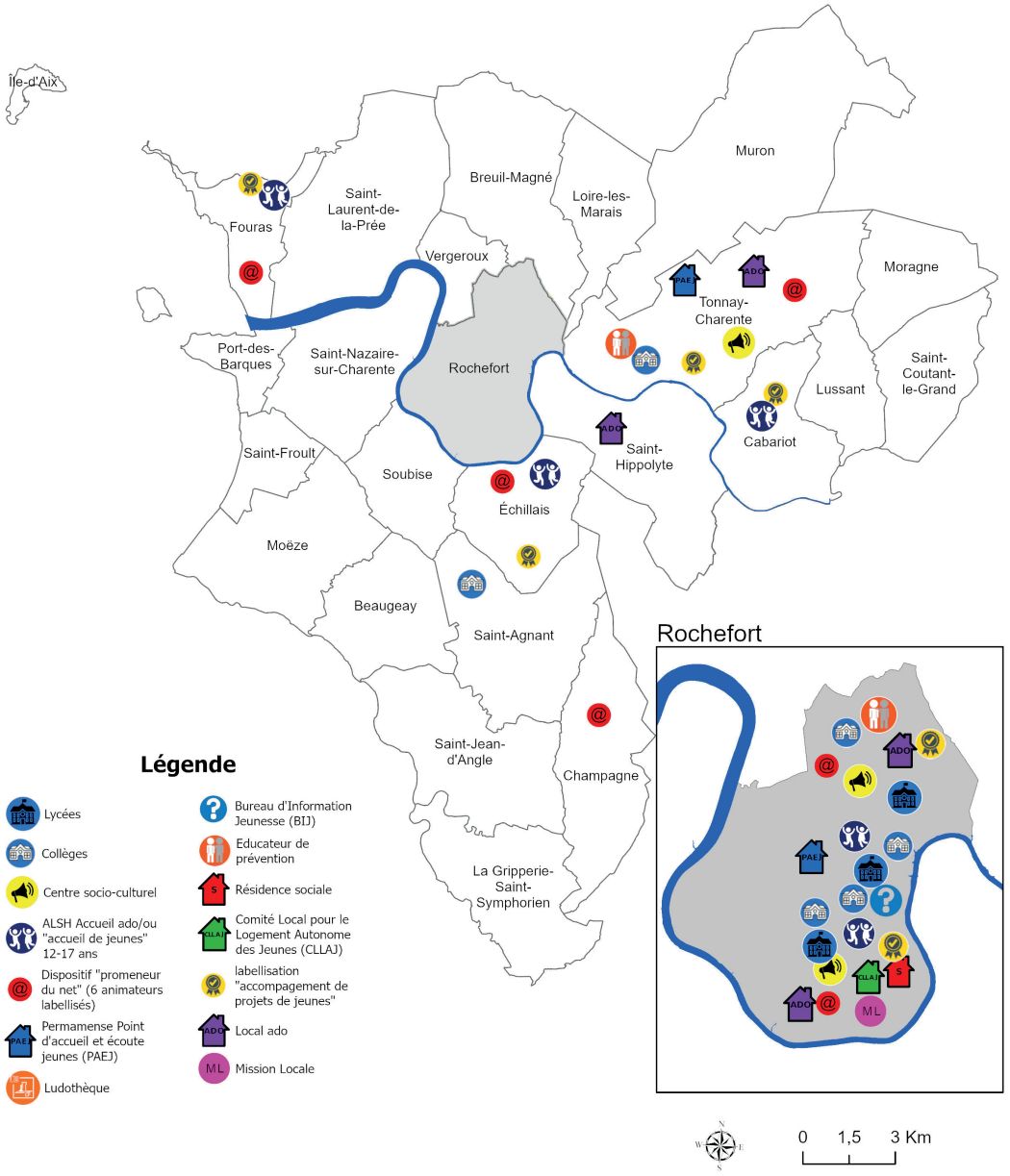
1
BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)
ROCHEFORT

1
AUBERGE DE JEUNESSE
ROCHEFORT

1
MISSION LOCALE
ROCHEFORT

1
RÉSEAU JEUNESSE PARTENARIAL
déjà existant sur le territoire de la CARO entre les structures d'accueil jeunes

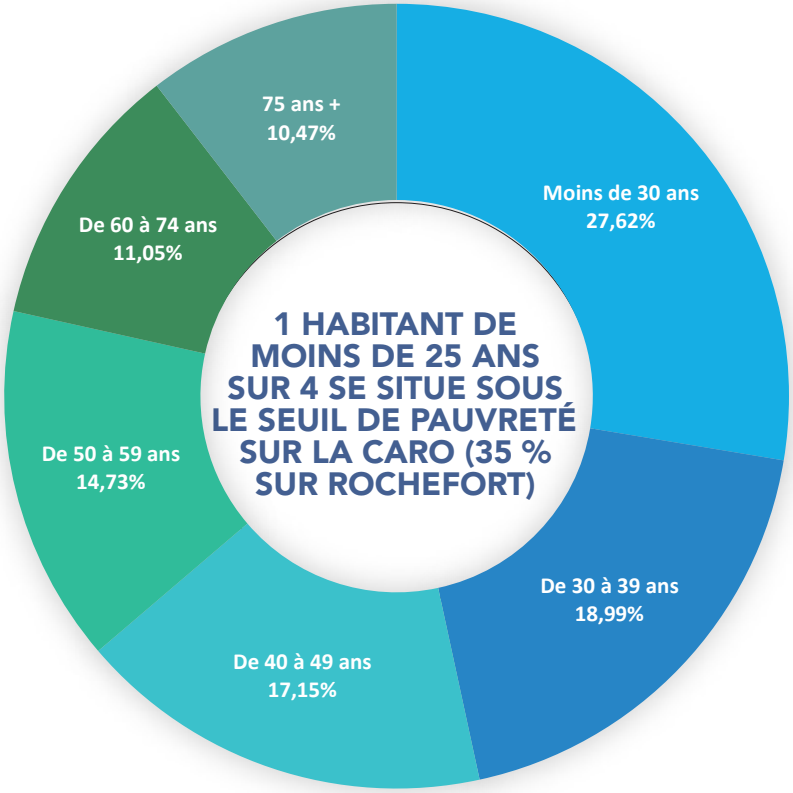
- **Permanences du Planning Familial + CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)**
- **Service civique : déploiement des programmes mis en œuvre par l'association Unis Cité sur la ville de Rochefort**



Sources : BDTOPO IGN 2021, CARO 2022 - Réalisation : Service SIG CARO Nov. 2023

ACCUEIL DES JEUNES DE 15 À 25 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA CARO

TAUX DE PAUVRETÉ PAR TRANCHE D'ÂGE DU RÉFÉRENT FISCAL





7 %
18 À 24 ANS

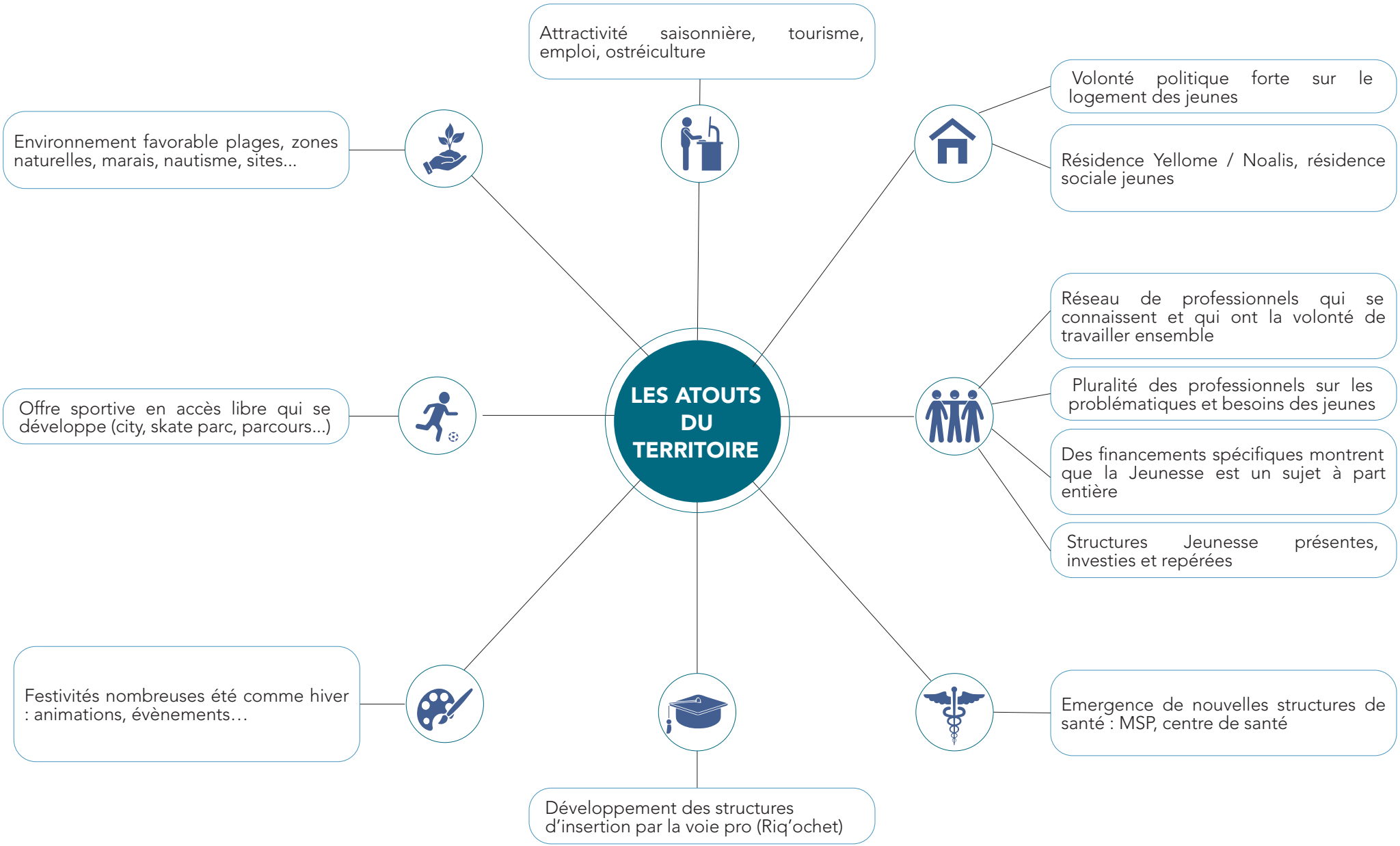
OFFRES DE SERVICES POUR LA JEUNESSE CONCENTRÉES SUR LA VILLE CENTRE

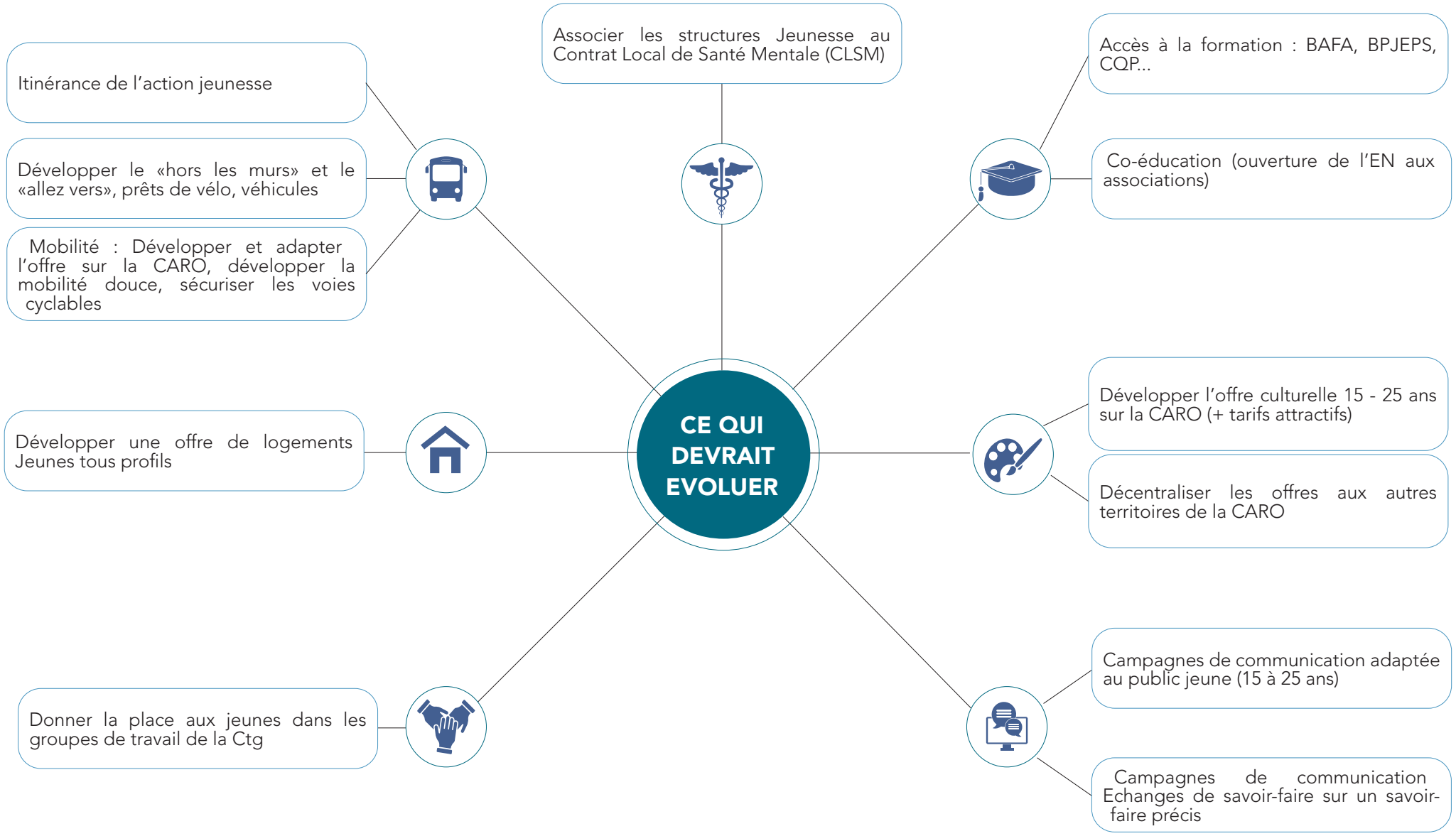
2 COLLÈGES SUR 6 EN DEHORS DE ROCHEFORT

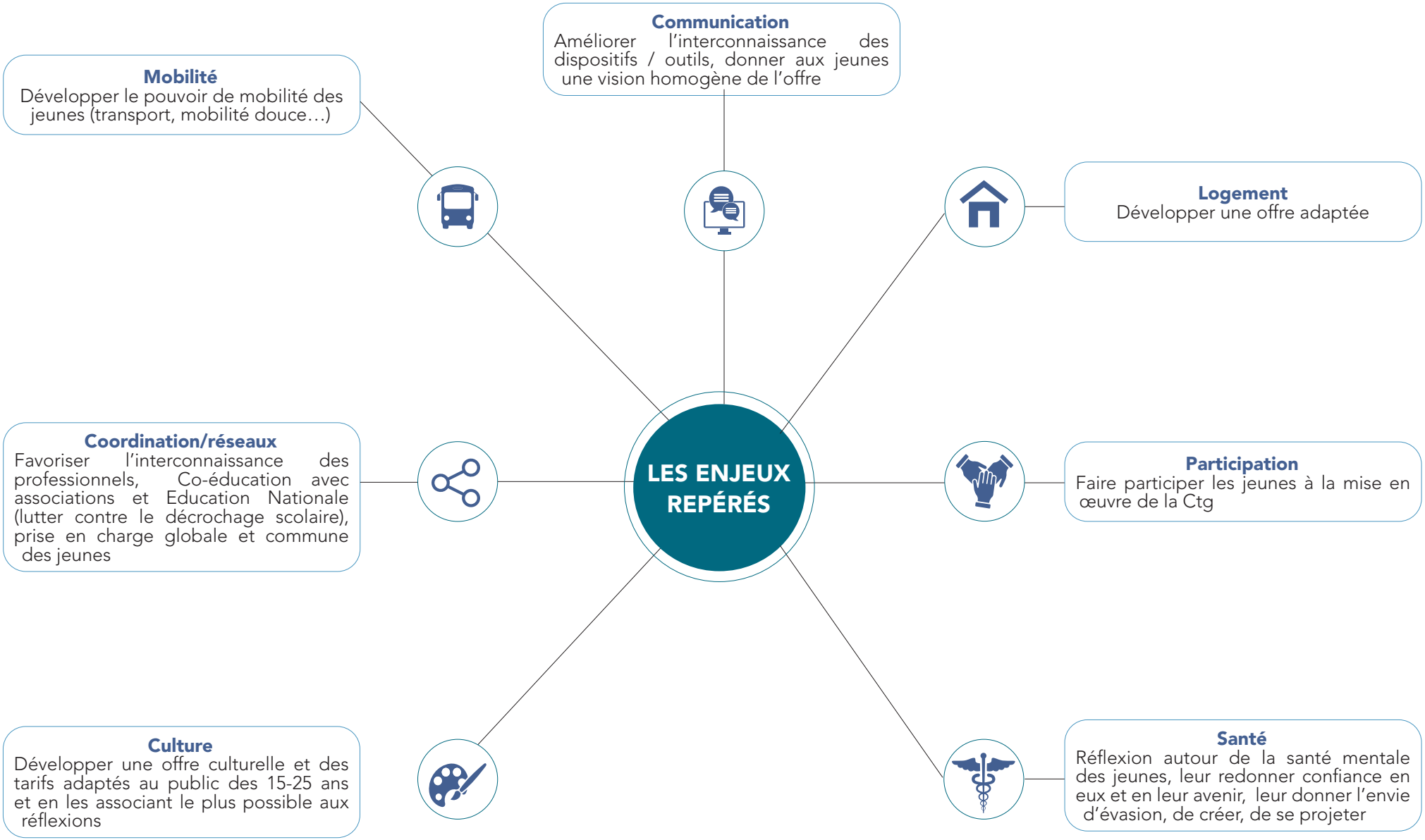
AUCUN LYCÉE EN DEHORS DE ROCHEFORT



RETOURS DES GROUPES DE TRAVAIL JEUNESSE
(18 octobre 2022, Fouras-Les-Bains)




CE QUI DEVRAIT EVOLUER
Associer les structures Jeunesse au Contrat Local de Santé Mentale (CLSM)
Itinérance de l'action jeunesse
Développer le «hors les murs» et le «allez vers», prêts de vélo, véhicules
Mobilité : Développer et adapter l'offre sur la CARO, développer la mobilité douce, sécuriser les voies cyclables
Accès à la formation : BAFA, BPJEPS, CQP...
Co-éducation (ouverture de l'EN aux associations)
Développer une offre de logements Jeunes tous profils
Développer l'offre culturelle 15 - 25 ans sur la CARO (+ tarifs attractifs)
Décentraliser les offres aux autres territoires de la CARO
Donner la place aux jeunes dans les groupes de travail de la Ctg
Campagnes de communication adaptée au public jeune (15 à 25 ans)
Campagnes de communication Echanges de savoir-faire sur un savoir-faire précis


LES ENJEUX REPÉRÉS
Communication
Améliorer l'interconnaissance des dispositifs / outils, donner aux jeunes une vision homogène de l'offre
Mobilité
Développer le pouvoir de mobilité des jeunes (transport, mobilité douce…)
Logement
Développer une offre adaptée
Coordination/réseaux
Favoriser l'interconnaissance des professionnels, Co-éducation avec associations et Education Nationale (lutter contre le décrochage scolaire), prise en charge globale et commune des jeunes
Participation
Faire participer les jeunes à la mise en œuvre de la Ctg
Culture
Développer une offre culturelle et des tarifs adaptés au public des 15-25 ans et en les associant le plus possible aux réflexions
Santé
Réflexion autour de la santé mentale des jeunes, leur redonner confiance en eux et en leur avenir, leur donner l'envie d'évasion, de créer, de se projeter

L'accès aux droits / Inclusion numérique

13
CCAS

DONT **3** **PRINCIPAUX**
ROCHEFORT
TONNAY-CHARENTE
FOURAS

3
MAISONS FRANCE SERVICES
ROCHEFORT
TONNAY-CHARENTE
FOURAS

1
BUS FRANCE SERVICES ITINÉRANT

1
MAISON DE L'ÉGALITÉ
ROCHEFORT

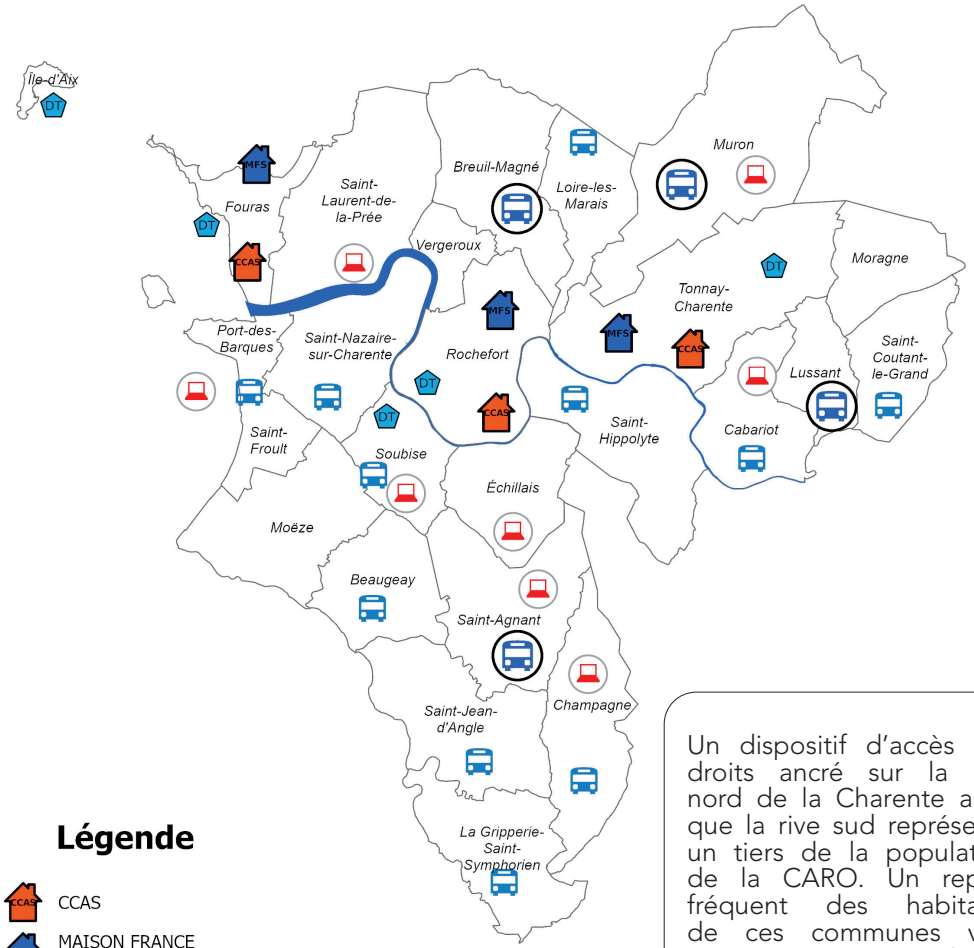
5
CONSEILLERS NUMÉRIQUES

DONT **1** **ITINÉRANT**
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

3
POINTS NUMÉRIQUES
CENTRES SOCIAUX

Face au recul des services publics dans les autres communes, la **politique de déploiement de Maisons France Services constitue un succès indéniable :** bonne identification par les partenaires et le public, activité en hausse voire saturation sur certaines plages horaires / certains services, volonté de certains organismes de s'inscrire dans la démarche…

Un système de **permanences décentralisées** de la Direction Territoriale de l'Action Sociale (Fouras, Soubise, Tonnay-Charente et l'île d'Aix) qui **fonctionne plutôt bien** mais qui se heurte parfois à des problématiques d'anonymat (local mairie) et doit composer avec la professionnalisation de certains CCAS, ce qui induit un **besoin accru de coordination entre les acteurs.** Une approche complétée par des visites à domicile.



Légende

- CCAS
- MAISON FRANCE SERVICES
- BUS FRANCE SERVICES chaque semaine
- BUS FRANCE SERVICE 1 semaine sur 2 ou sur 3
- PERMANENCE D'UN(E) CONSEILLER-ERE NUMERIQUE
- PERMANENCE DE LA DT

Un dispositif d'accès aux droits ancré sur la rive nord de la Charente alors que la rive sud représente un tiers de la population de la CARO. Un report fréquent des habitants de ces communes vers Marennes, Saint-Porchaire, Pont-l'Abbé voire Saujon ou Saintes.

0 1,5 3 Km

Sources : BDTOPO IGN 2021, CARO 2022 - Réalisation : Service SIG CARO Nov. 2023

PERSONNES ISOLÉES
% ménages

Rochefort	Fouras	Port des Barques
50 %	43 %	41 %

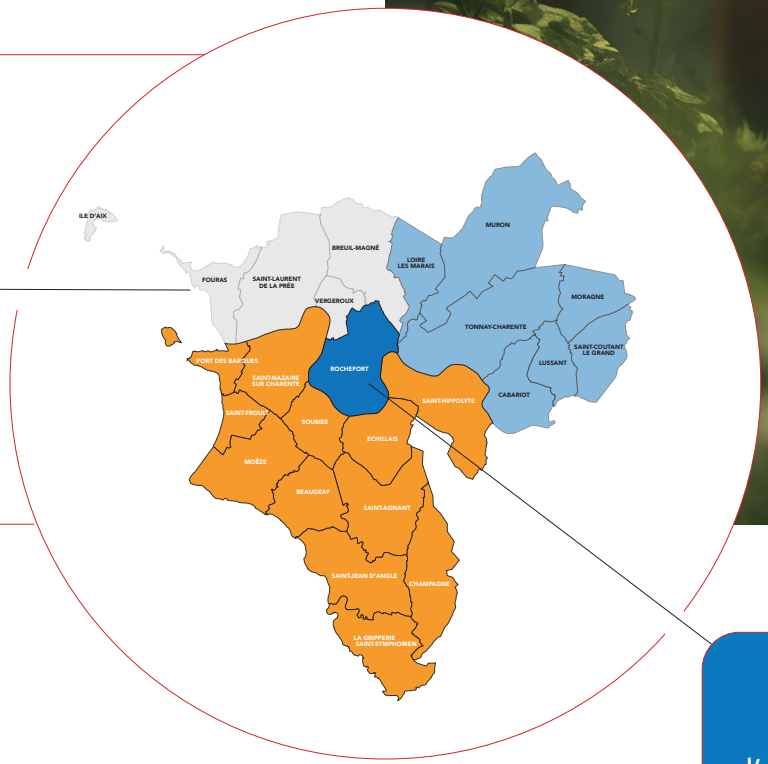


25 %
des habitants de la CARO ont plus de 65 ans

32 %
des habitants de la zone Nord Charente ont plus de 65 ans

≈ 85 %
des habitants de la CARO résident sur une commune dotée d'un CCAS (75% hors Rochefort)

17 %
des Français en situation d'illectronisme

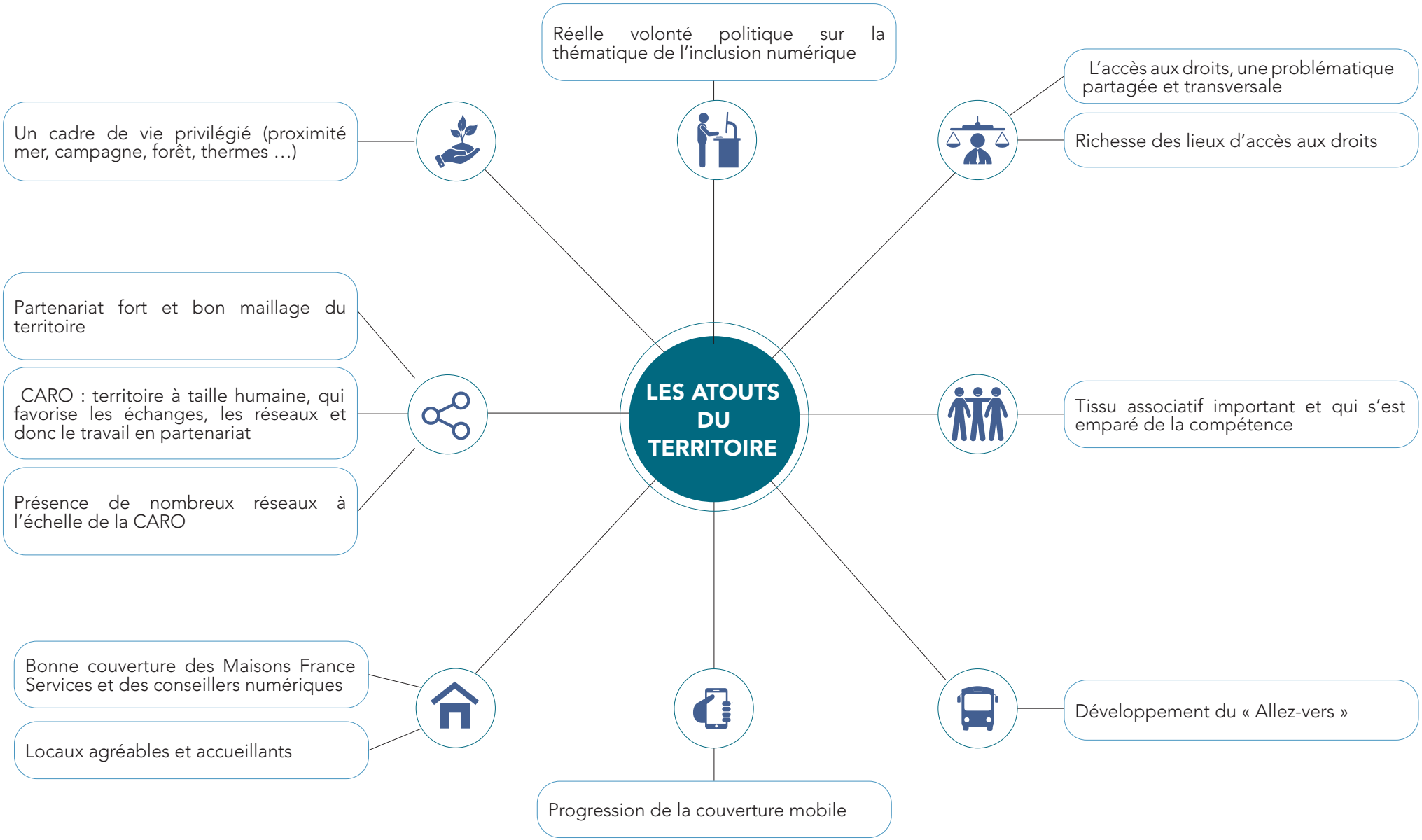


La ville de Rochefort concentre l'essentiel des services publics « structurants » de la CARO

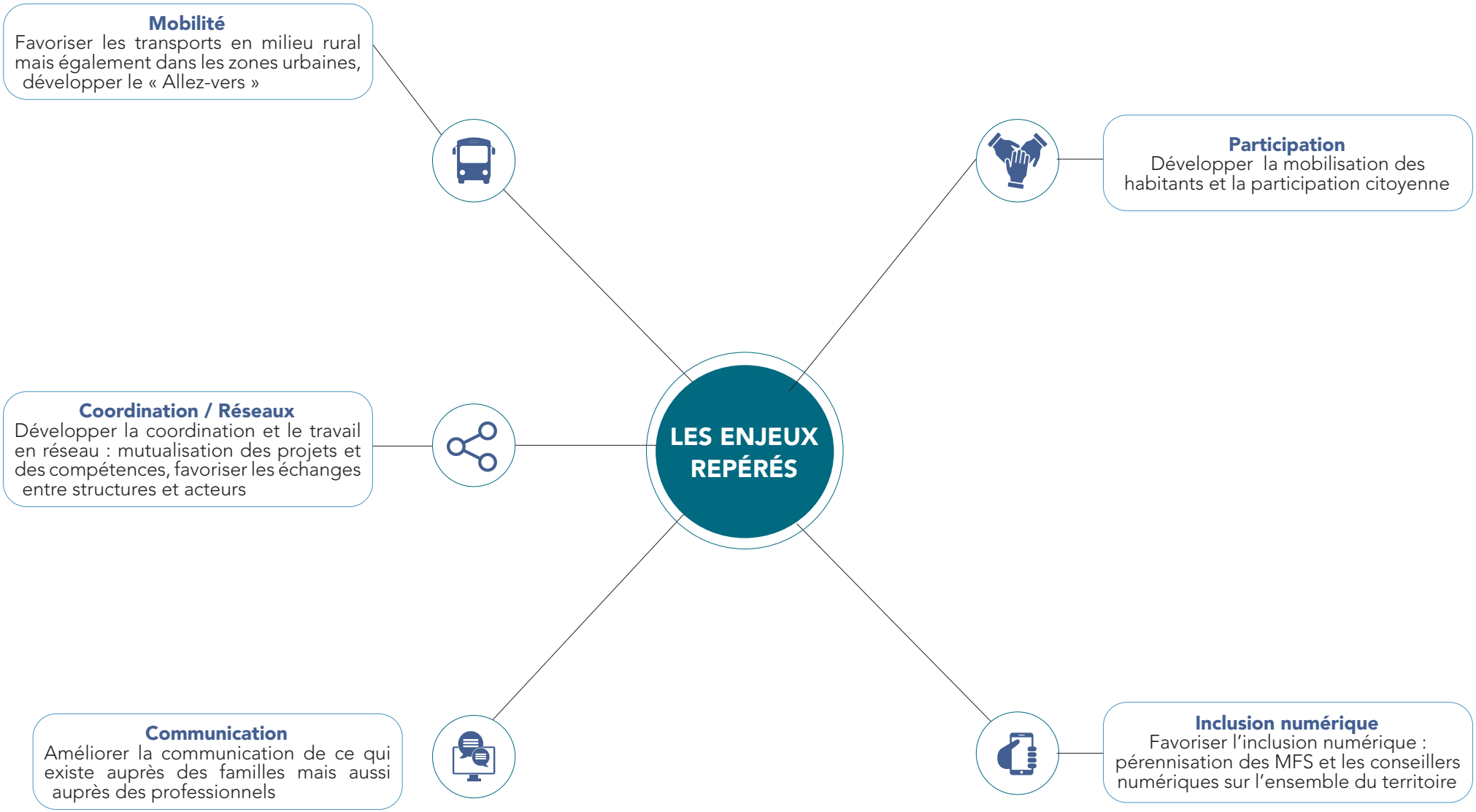
- Sous-Préfecture
- Trésorerie
- Tribunal de proximité
- siège de la CARO
- CPAM
- Pôle Emploi
- Mission Locale
- CLLAJ
- Caf
- DT
- Hôpital…



RETOURS DES GROUPES DE TRAVAIL ACCÈS AUX DROITS / INCLUSION NUMÉRIQUE (24 novembre 2022, Saint-Nazaire-Sur-Charente)




CE QUI DEVRAIT EVOLUER
Améliorer la communication auprès des familles et de façon adaptée (Insta, mails…)
Mobilité : développer le co-voiturage, transport à la demande, location de vélos…
Développer les aides financières
Développer les zones de gratuité sur la CARO
Pérenniser l'existant (Maisons France Services, conseillers numériques, animateurs territoriaux…)
Accessibilité des services sur des horaires adaptés aux besoins
Encourager les innovations en ayant les moyens de la mettre en œuvre
Avoir une attention particulière pour la zone du Sud Charente
Développer les actions en direction des adolescents
Rendre les usagers de plus en plus acteurs
Développer une coopération entre les différents CCAS du territoire
Projet d'un coffre-fort numérique
Développer les actions mutualisées


LES ENJEUX REPÉRÉS
Mobilité
Favoriser les transports en milieu rural mais également dans les zones urbaines, développer le « Allez-vers »
Participation
Développer la mobilisation des habitants et la participation citoyenne
Coordination / Réseaux
Développer la coordination et le travail en réseau : mutualisation des projets et des compétences, favoriser les échanges entre structures et acteurs
Communication
Améliorer la communication de ce qui existe auprès des familles mais aussi auprès des professionnels
Inclusion numérique
Favoriser l'inclusion numérique : pérennisation des MFS et les conseillers numériques sur l'ensemble du territoire



Mise en oeuvre

Suivi et évaluation



L'APPROCHE ORIENTÉE CHANGEMENT

Les « approches orientées changement » sont un ensemble d'outils et de méthodes pour planifier, suivre et évaluer des actions dont le but est d'accompagner des processus de changement. Au-delà de la méthodologie, elles invitent les acteurs impliqués à s'interroger sur leur vision d'un futur commun et sur leurs positions respectives. Cela semble tout indiqué pour un projet qui vise à définir comment on agit ensemble sur des champs de compétences partagées, sur un même territoire et pour un même public.

Il n'y a pas une seule approche par le changement, mais une diversité de méthodes et, surtout, une créativité à développer pour bâtir sa propre méthode. La démarche de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan s'est construite pas à pas, grâce aux contributions de chaque acteur engagé dans la démarche.

Cette méthode consiste à **fixer un cap : l'horizon vers lequel on veut aller, à long terme** et à amener les acteurs locaux à se projeter dans le futur, pour définir une vision commune du changement souhaité par les différents participants.

Définir ensemble la **situation idéale** à laquelle ils aspirent et pour laquelle ils souhaitent unir leurs forces et agir.

Cette vision du changement est mise à l'épreuve dans l'analyse du contexte tel qu'il est aujourd'hui : les facteurs positifs sur lesquels on pourra s'appuyer pour faire changer les choses, et les facteurs négatifs avec lesquels il faudra composer, ou qu'il faudra faire évoluer.

Il faut ensuite **tracer des chemins pour aller vers la vision cible**. Chaque chemin est un ensemble de conditions nécessaires pour que la vision se réalise :

- les étapes clés pour y parvenir (en plaçant l'acteur/ le public comme sujet du projet),
- les actions structurantes qui vont contribuer au schéma de développement pour tendre vers notre ambition collective au regard des capacités et des positionnements de chacun.

Les acteurs sont le fondement du changement social et de sa pérennité. Il ne s'agit pas de nier les jeux d'acteurs, les intérêts parfois différents des uns et des autres, mais de **faire alliance autour d'une vision commune**, avec des valeurs cohérentes.

Cette approche permet de se décentrer d'un plan d'actions à réaliser ; Le schéma de développement est conçu comme une contribution spécifique à **la réalisation des finalités profondes des actions de chacun qui convergent vers la vision**, aux côtés d'autres acteurs.

Les approches orientées changement **poussent à formaliser davantage la raison d'être de ces actions, les changements que l'on en attend** concrètement et leurs finalités stratégiques à long terme.

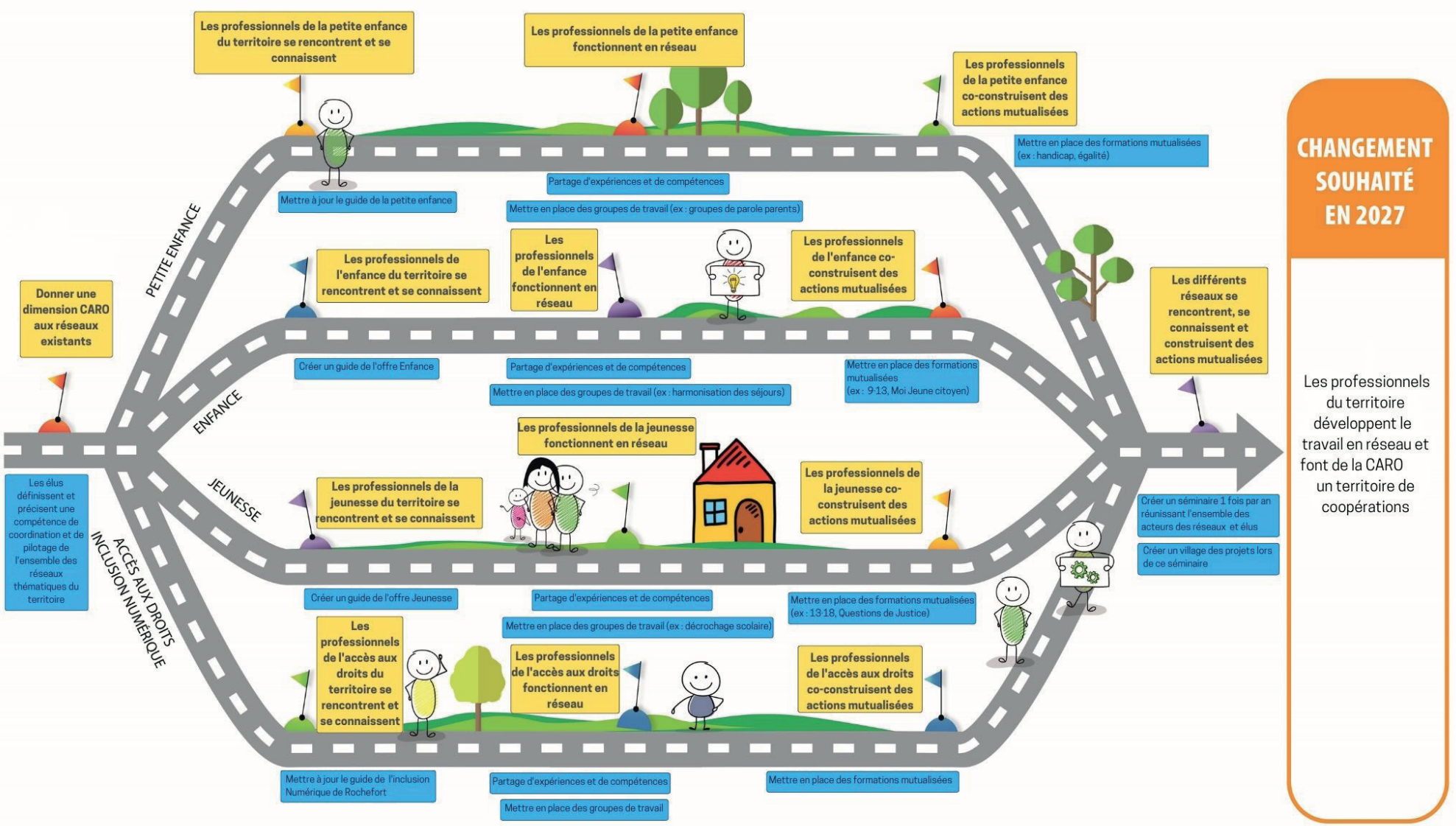
Reste enfin à **suivre et réajuster** en mettant en place un suivi-évaluation **pour aller vers la vision cible**. Il s'agit de regarder plus largement l'évolution du contexte où l'on intervient et dans lequel on n'est qu'une pièce du puzzle (le projet n'est pas nécessairement le principal moteur du changement).

Le point de départ de l'évaluation est donc le changement, son impact pour les publics et pour les acteurs, et non le programme d'action. Le suivi-évaluation s'inscrit dans une démarche répétitive d'apprentissage et s'inscrit dans une **logique de renforcement des capacités d'agir des acteurs et de pilotage stratégique**.

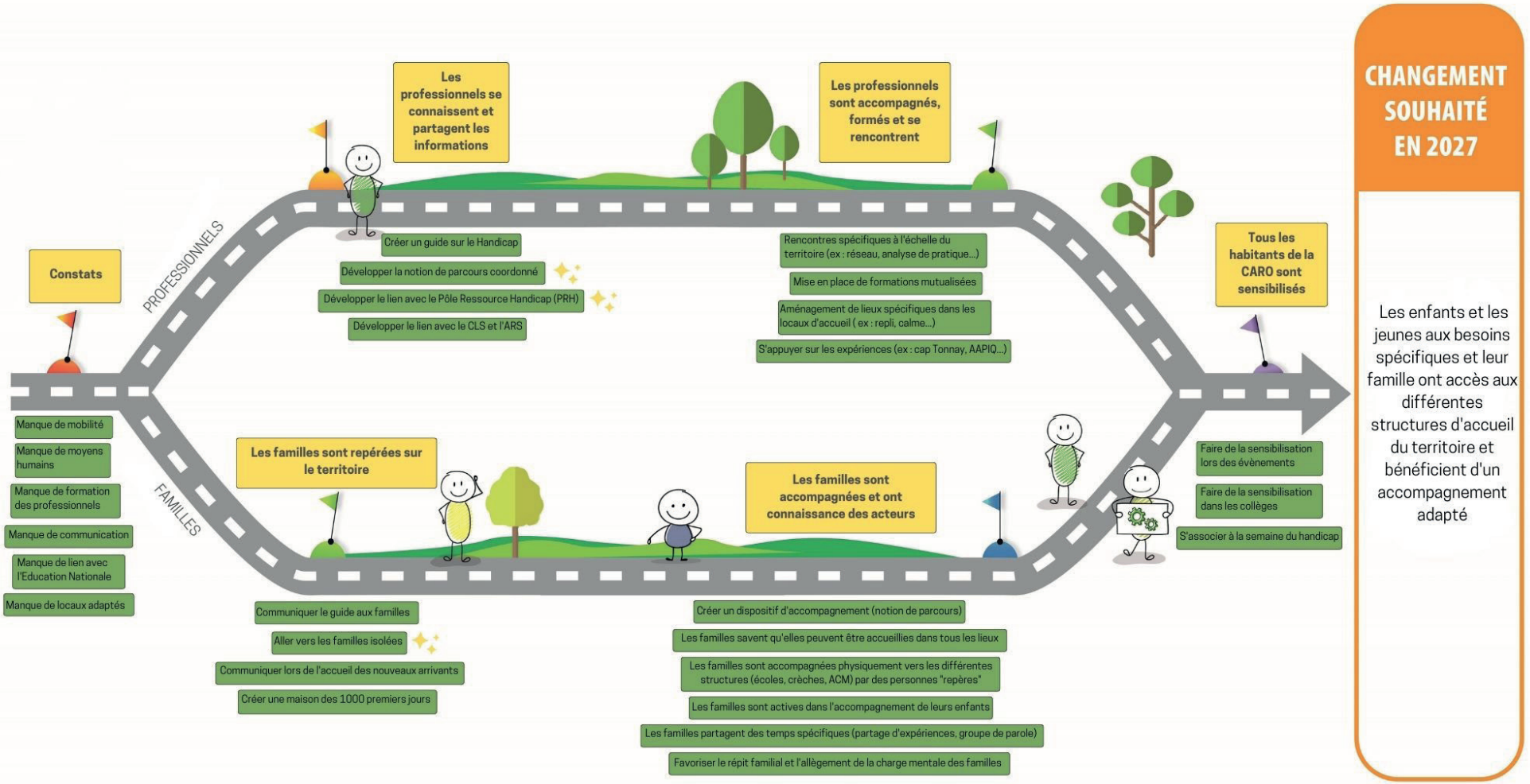
Le suivi-évaluation orienté changement ne dispense pas d'un suivi classique de la réalisation des actions et des moyens d'intervention qui relèvent des porteurs de projets et d'une logique de gestion.



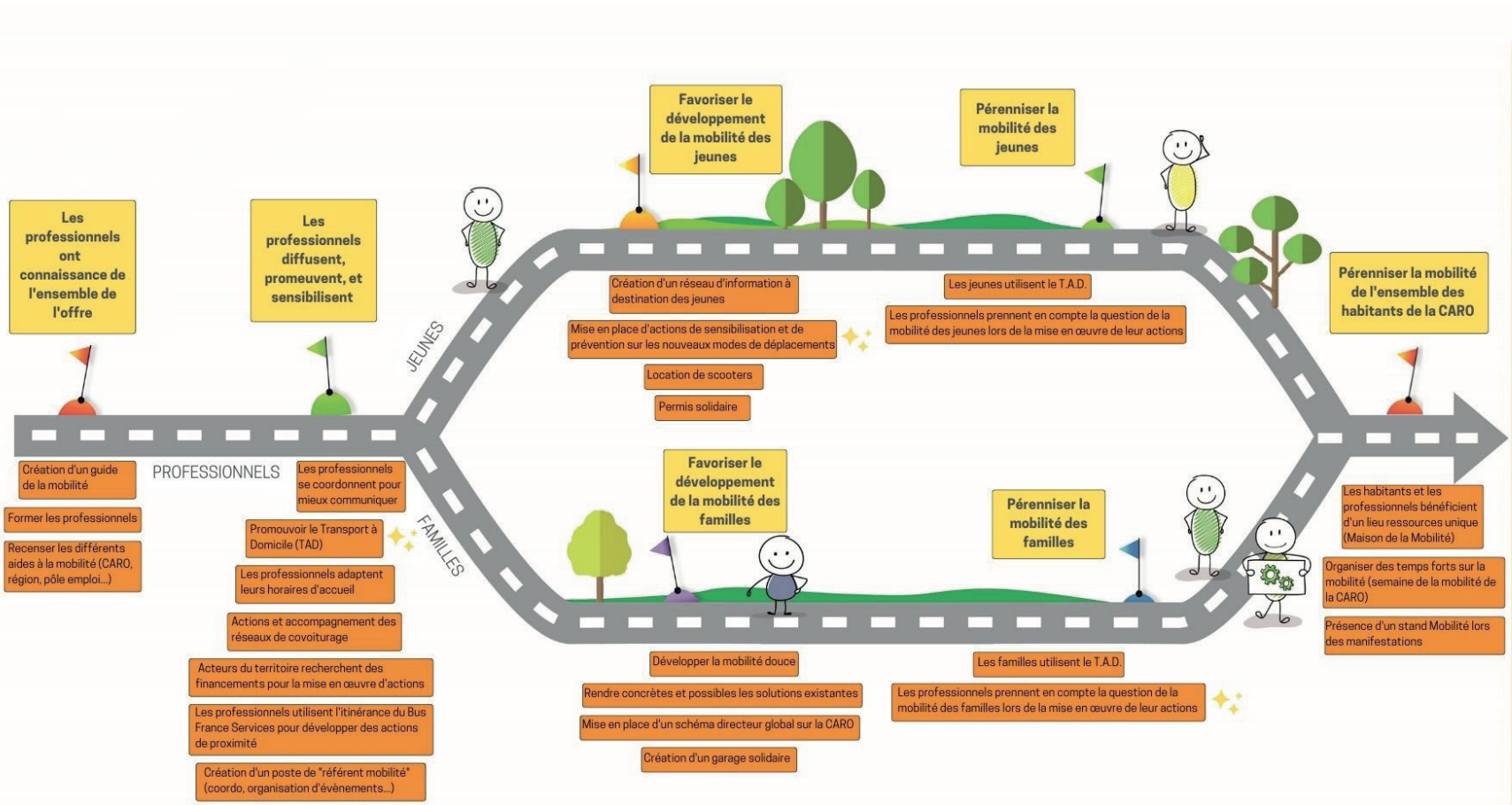
MISE EN OEUVRE :
LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT PAR THÉMATIQUE



SYNTHÈSE CHEMINS DU CHANGEMENT - **RÉSEAUX**



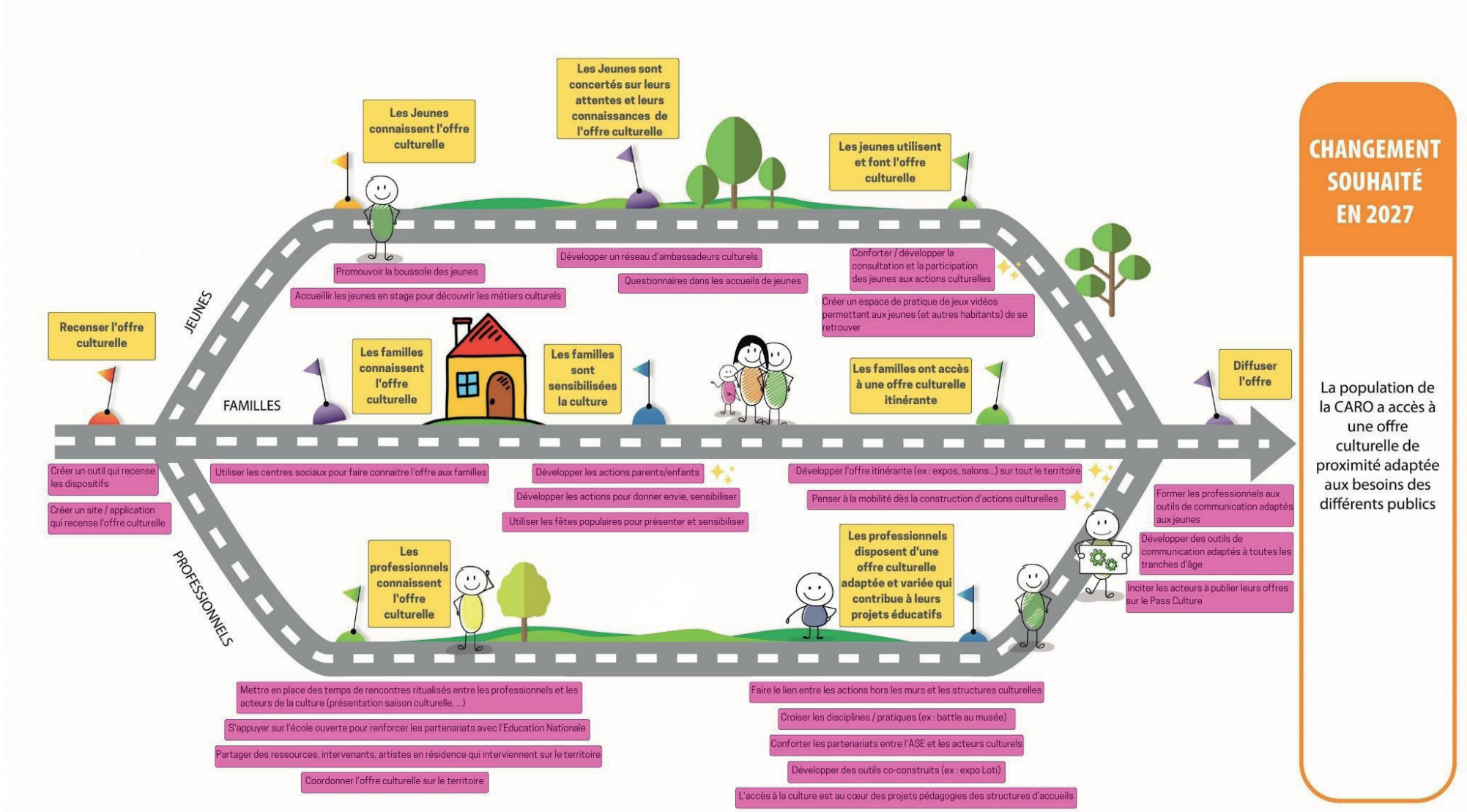
SYNTHÈSE CHEMINS DU CHANGEMENT - **HANDICAP**



CHANGEMENT SOUHAITÉ EN 2027

Les habitants de la CARO ont la possibilité de se déplacer plus facilement sur le territoire et bénéficieront davantage d'offres de service itinérantes au plus proche de leur lieu de résidence.

SYNTHÈSE CHEMINS DU CHANGEMENT - **MOBILITÉ**



SYNTHÈSE CHEMINS DU CHANGEMENT - **CULTURE**



LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

L'évaluation sera **annuelle** et effectuée en **comité de suivi et d'évaluation**. Elle portera sur la réalisation des étapes et des actions découlant des différents chemins du changement par thématique.
En cohérence avec l'analyse des besoins établie dans le cadre du diagnostic, la démarche d'évaluation appréhendera **l'ensemble des problématiques du territoire**.

Les critères et modalités d'évaluation seront élaborés au sein du comité de suivi et d'évaluation et validés par le comité unique et de pilotage.
L'évaluation annuelle constituera en elle-même une **veille permanente sur les enjeux d'une politique sociale** et rendra le projet dynamique en proposant une attention constante.

L'évaluation permet de **mettre en avant les résultats et les changements produits par l'ensemble des actions.** Elle permet de rendre visible ce à quoi a contribué le projet. On parle d'éléments de preuve.
On n'évalue pas les actions mais ce qu'elles produisent pour les gens, le public cible.
L'évaluation produit du sens :
- que s'est-il passé?
- qu'avons-nous produit ? à quoi avons-nous contribué ?

L'évaluation doit permettre de **conserver la mobilisation des acteurs** sur le projet, elle redonne de l'énergie au projet.
Elle doit permettre l'**apprentissage** de quelque chose, elle doit **questionner** les avancées, les réussites et ce que l'on doit **ajuster** ou continuer

Le suivi- évaluation, comment le réussir ?

1 Réfléchir collectivement à la démarche évaluative et la planifier
2 Animer la réalisation de la démarche évaluative et garder le cap
3 Garder la mobilisation des acteurs et communiquer sur la démarche évaluative

L'évaluation peut concerner différents registres, autant «d'angles de vue» grâce auxquels on peut porter un jugement sur la réussite d'un projet.

Les critères les plus courants :

Pertinence : c'est mesurer en quoi la réponse proposée est adaptée au contexte, aux besoins identifiés, au problème à résoudre. Elle repose sur la conception du projet ou de l'action à évaluer.

Cohérence : Logique interne, cohérence d'un projet : passage de l'oral à l'écrit et en pratiques. Absence de contradiction. La cohérence se vérifie dans la conception et la mise en œuvre du projet : les différents objectifs / actions / moyens sont-ils cohérents entre eux ?

L'effectivité : C'est la vérification de la mise en œuvre des actions et moyens annoncés dans le projet.

L'efficacité : C'est la mesure de l'écart entre les résultats attendus et les résultats obtenus.

L'efficience : C'est la mesure du rapport entre résultats obtenus et moyens mis en œuvre. Elle interpelle la pérennité du projet ou de l'action. L'efficience économique = coût efficacité mais ce n'est pas la seule qui nous intéresse. On étudie aussi le processus mis en œuvre.

Plusieurs angles de vue suivi des changements

1 Évaluation du partenariat/ collaboration et de la gouvernance
2 Évaluation des effets du projet
3 Évaluation de la mise en œuvre
4 Évaluation des besoins

Evaluer c'est observer et collecter des changements

Le suivi des changements part le plus souvent (mais pas uniquement) des témoignages et des observations, il implique donc :

- **de donner la parole** de manière organisée aux acteurs du projet
- **de porter un regard pluriel** sur le projet, les acteurs, l'environnement et ainsi porter attention aux petits et aux grands changements.

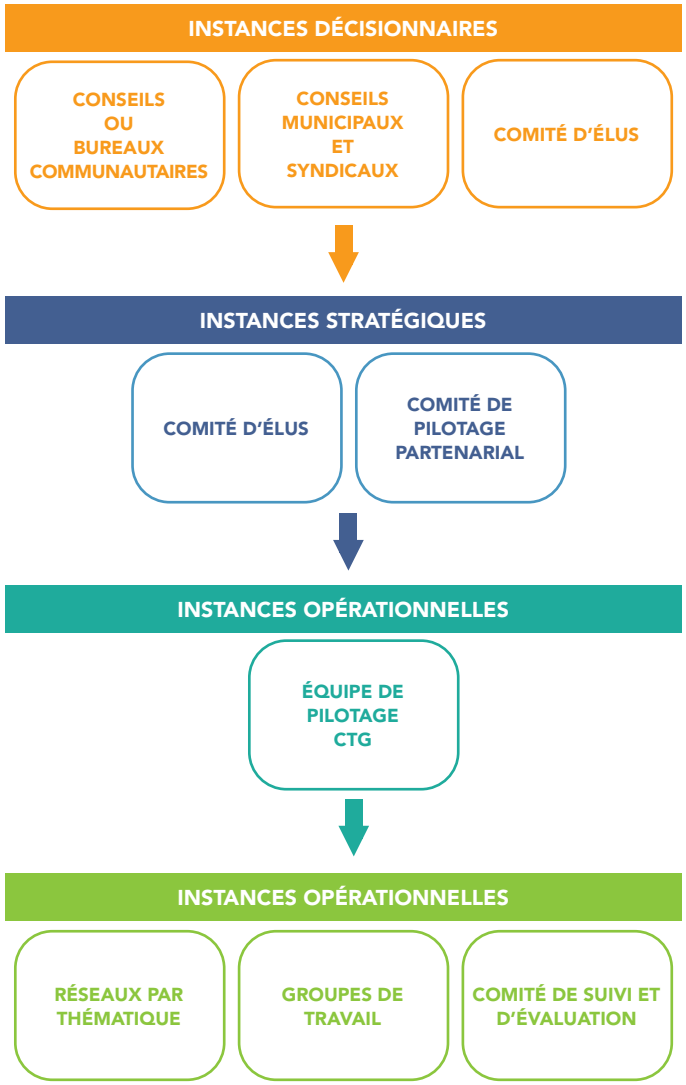


Gouvernance

Partenariale



CTG
LES INSTANCES



UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE STRUCTURÉE PAR DES INSTANCES DISTINCTES ET COMPLÉMENTAIRES

1 COMITÉ UNIQUE

- **Composition** : comité d'élus + comité de pilotage partenarial
- **Organisation** : 1er temps politique réservé au comité d'élus et 2ème temps avec le comité de pilotage partenarial (avec l'aide technique de l'équipe de pilotage)
- **Rôle** : Assurer la validation de la démarche et son suivi
- **Fréquence** : A toutes les grandes étapes

2 COMITÉ D'ÉLUS

- **Composition** : 1 représentant de la CARO 1 représentant par commune
- **Rôle** : Assurer la validation de la démarche et son suivi
- **Fréquence** : A toutes les grandes étapes

3 COMITÉ DE PILOTAGE PARTENARIAL

- **Composition** : comité d'élus + 1 représentant par structure et par institution partenaire
- **Rôle** : Faire émerger et recueillir les besoins et les attentes
- **Fréquence** : A toutes les grandes étapes

4 ÉQUIPE PILOTAGE CTG

- **Composition** : 7 Chargés de Coopération Territoriale et 2 Chargées de Conseil et de Développement de la Caf
- **Rôle** : Assurer l'animation, la mise en œuvre et le soutien technique
- **Fréquence** : autant que nécessaire

5 COMITÉ DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

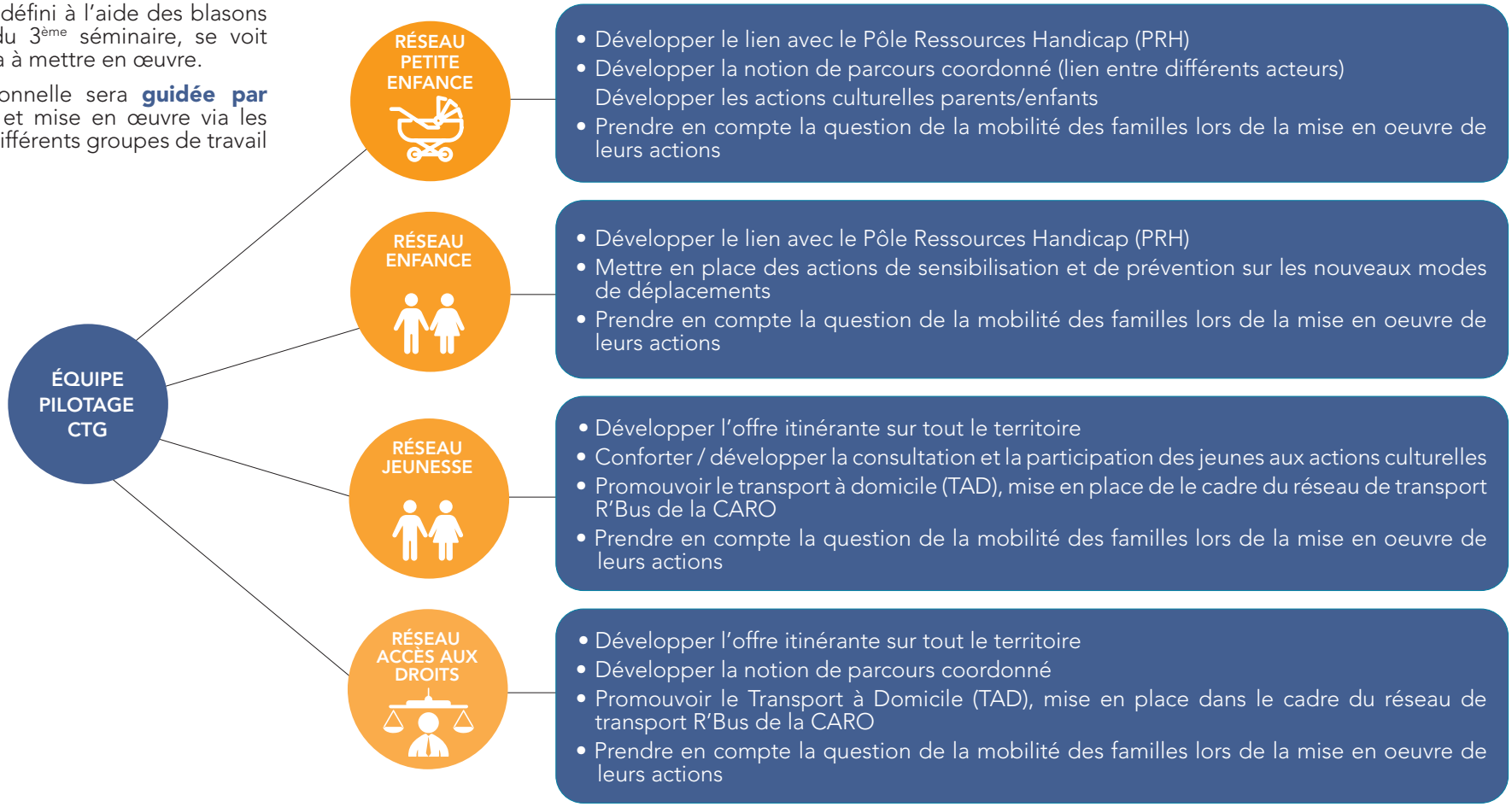
- **Composition** : Equipe pilotage + techniciens souhaitant rejoindre ce comité
- **Rôle** : Assurer la mise en œuvre et le suivi de l'évaluation de la démarche
- **Fréquence** : A toutes les grandes étapes

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT
L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

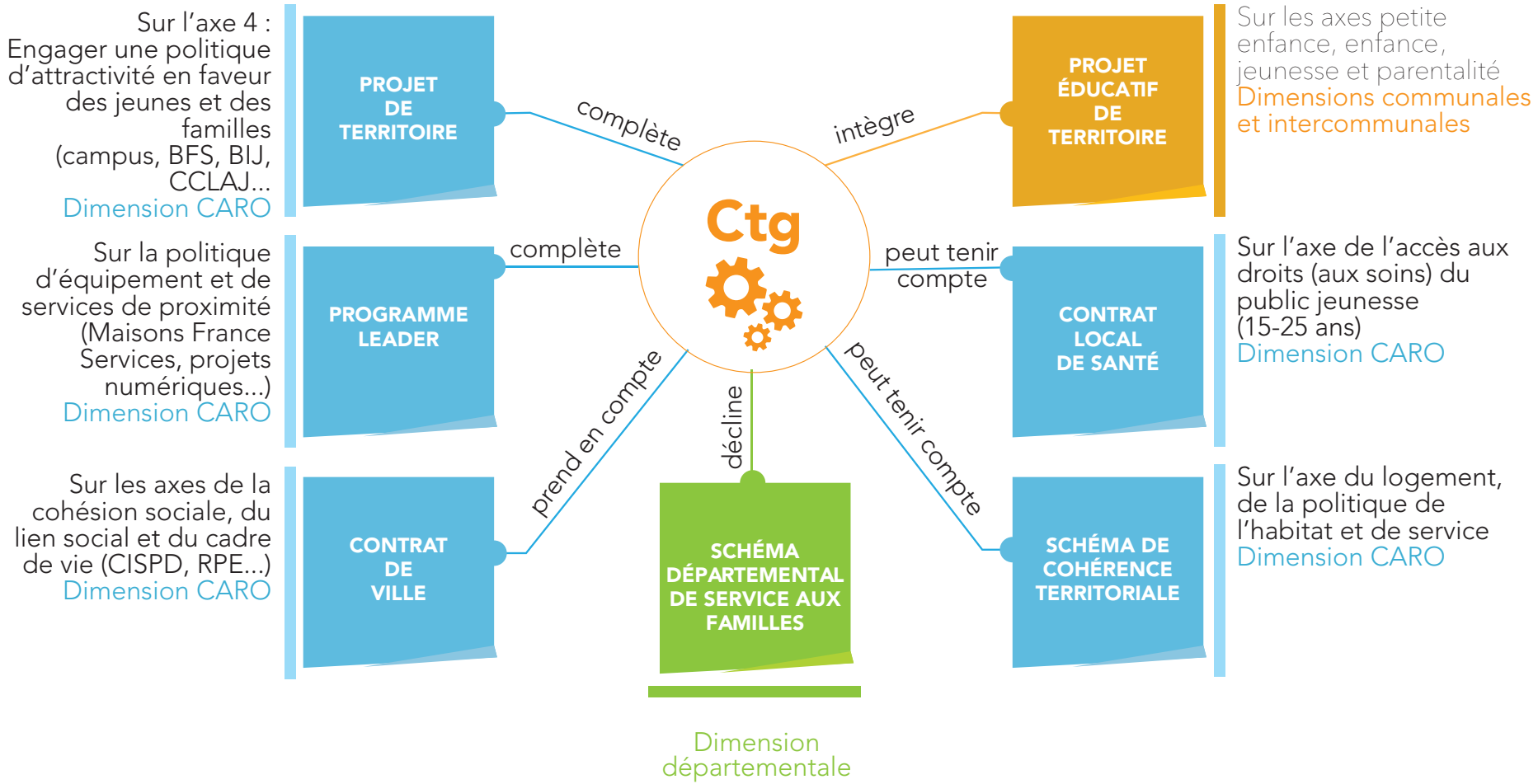
Ce schéma donne à voir l'organisation opérationnelle du schéma de développement :
on y retrouve **l'ensemble des actions prioritaires** présentées précédemment dans différents chemins thématiques du changement.

Chaque réseau identifié, et défini à l'aide des blasons des réseaux réalisés lors du 3ème séminaire, se voit attribué les actions qu'il aura à mettre en œuvre.

Cette organisation opérationnelle sera **guidée par l'équipe de pilotage Ctg** et mise en œuvre via les réseaux eux-mêmes ou via différents groupes de travail qui pourront émerger.



LIENS ENTRE LA CTG
ET LES AUTRES DISPOSITIFS



Glossaire



Glossaire

A

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
AAPIQ	Association d'Animation Populaire Inter Quartiers
ABS	Analyse des Besoins Sociaux
ACS	Aide pour une Complémentaire Santé
ACM	Accueil Collectif de Mineurs
AEEH	Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
AEM	Association d'Enquête et de Médiation
AFR	Association Familles Rurales
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AOC	Approche Orientée Changement
ASE	Aide Sociale à l'Enfance

B

BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BEP	Brevet d'Études Professionnelles
BIJ	Bureau Information Jeunesse
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
BTS	Brevet de Technicien Supérieur

C

CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARO	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCD	Chargées de Conseil et de Développement
CCT	Chargés de Coopération Territoriale
CD	Conseil Départemental
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CIDFF	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et Familles
CISPD	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLLAJ	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
CLS	Contrat local de Santé
CLSM	Contrat Local de Santé Mentale
CMP	Centre Médico-Psychologique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CSAPA	Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSC	Centre Socio Culturel
CTEAC	Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle
CTG	Convention Territoriale Globale

D

DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DT	Délégation Territoriale

E

EAJE	Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants
EEDF	Éclaireuses et Éclaireurs De France
EN	Éducation Nationale
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EVS	Espace de Vie Sociale

L

LAEP	Lieu d'Accueil Enfants-Parents

M

MAM	Maison d'Assistants Maternels
MDAJA	Maison Des Adolescents et Jeunes Adultes
MDE	Maison De l'Enfance
MDPH	Maison Départementale Pour les Personnes Handicapées
MFS	Maison France Services
MSA	Mutualité Sociale Agricole

P

PEDT	Projet Educatif De Territoire
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle et infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRH	Pôle Ressources Handicap

Q

QPV	Quartier Politique de la Ville

R

RPE	Relais Petite Enfance
RSA	Revenu de Solidarité Active

S

SEJI	Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDJES	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

T

TAD	Transport A Domicile
TUI	Trait d'Union Intercommunal



Plus de 140 acteurs mobilisés sur le territoire et plus de 60 institutions représentées.

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal
Ile-d'Aix, Beaugeay • Breuil-Magné • Cabariot
Champagne • Echillais • Fouras Les Bains
La Gripperie-Saint-Symphorien • Loire-les-Marais
Lussant • Moëze • Moragne • Muron
Port-des-Barques • Rochefort • Saint-Agnant
Saint-Coutant-le-Grand • Saint-Froult
Saint-Hippolyte • Saint-Jean-d'Angle
Saint-Laurent-de-la-Prée
Saint-Nazaire-sur-Charente • Soubise
Tonnay-Charente • Vergeroux

Caisse d'Allocations Familiales 17 • Sous-Préfecture
Éducation Nationale • Conseil Départemental de la Charente-Maritime • Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports 17
Mission Locale de Rochefort
Pôle Emploi Rochefort • OPH Rochefort Habitat Océan • CCAS de Rochefort, Fouras Les Bains et Tonnay-Charente

CAP Centre Social – Tonnay-Charente
Association d'Animation Populaire Inter Quartiers
Centre socioculturel Primevère Lesson
Maison Des Adolescents et Jeunes Adultes
Hôpital de Rochefort • Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Rochefort • Centre Médico Psychologique de Rochefort •Pôle Ressources Handicap 17 de la MDPH • Centre d'Information sur le Droit des Femmes et Familles 17
Altéa Cabestan • Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 17
Association d'Enquête et de Médiation 17
La Boussole • Riq'ochets • Les Éclaireuses et Éclaireurs de France de Rochefort
Trait d'Union Intercommunal• Association Familles Rurales La rûche • La Baroulette • Do l'Enfant Dom Equilibre • La Boussole des Jeunes
Théâtre de la Coupe d'Or.

Une question ?
Nicolas Pasquet
Chargé de Coopération Territoriale
Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
nicolas.pasquet@ville-rochefort.fr
07.86.79.92.39
www.agglo-rochefortocean.fr

Document réalisé par le service communication CARO

CONSTRUIRE
TRANSFORMER
GRANDIR ...
... AGITONS LE TERRITOIRE DE LA CARO

ROCHEFORT OCÉAN
Communauté d'agglomération